

le magazine du social dans l'Ain

INTER action

N° 83 . AVRIL 2015

INTERVIEW

Jean-Pierre Claveranne,
président du GREAI / p. 6

TABLE RONDE

Bellegarde,
ville riche ou ville pauvre ? / p. 11

REPORTAGE

**Un vrai chantier
de réinsertion** / p. 46

DOSSIER

Rénovation urbaine :
**le nouveau visage
des quartiers** / p. 37



~~29€~~
6€

~~38€~~
10€



Déstockage exceptionnel de tous nos ouvrages* !

Offres valables uniquement chez l'éditeur et réservées exclusivement aux clients particuliers ou institutionnels (voir exemples de prix ci-dessous).
Bon de commande à retirer auprès de M&G Éditions par mail ou par téléphone.



~~13€~~
3€

~~15€~~
3€

* Dans la limite des stocks disponibles



M&G ÉDITIONS - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13
info@mg-editions.com

www.mg-editions.com



N° 83 • AVRIL 2015

Le trimestre
en images /

→ p. 4-5

**Jean-Pierre Claveranne**
président du CREAI Rhône-Alpes /

→ p. 6-8

**Portrait**
Paulette Millon,
bénévole à l'Adapei /

→ p. 10

**Table ronde**
Bellegarde-sur-Valserine,
ville riche ou ville pauvre ? /

p. 11-14

**Entre nous**
Muriel Rauturier,
directrice de la MDPH /

p. 35

**Dossier**
Rénovation urbaine :
le nouveau visage
des quartiers /

→ p. 37-45

**Reportage**
Un vrai chantier
de réinsertion /

→ p. 46-47

Le **Cahier partenaires**
20 pages d'actions et d'initiatives des
opérateurs sociaux et médico-sociaux
du département. /

→ p. 15-34

INTER
action

Le magazine trimestriel de l'action sociale dans l'Ain

Partenaires : Adapei, ADAPA, ADMR, ALFA3A, Bourg Habitat, Caf de l'Ain, Conseil général de l'Ain, Dynacité, MSA Ain-Rhône, Orsac, Semcoda, Udaf de l'Ain. **Directeur de la publication :** Jacques Dupoyet. **Directeur de la rédaction et rédacteur en chef :** Alain Gilbert. **Rédaction :** Annick Puvilland, Aurélie Seignemartin, Agnès Bureau, Daniel Gillet, Jean-Marc Perrat. **Réalisation :** M&G Éditions - 49, boulevard de Brou - 01000 Bourg-en-Bresse - Tél. 04 74 24 69 13 - Fax. 04 74 45 07 08 - E-mail : redac@mg-editions.comSite : www.interaction01.info. **Impression :** Imprimerie Multitude. Tirage : 10 000 ex. N°ISSN : 1260-528X

ILS PARTENT, ILS ARRIVENT

PÔLE EMPLOI

→ Les deux directions territoriales Pôle emploi de l'Ain et de la Savoie ont fusionné. Auparavant directeur de Pôle emploi Savoie, Vincent Panisset est depuis février directeur territorial de Pôle emploi Ain et Savoie.

La fusion des deux directions concerne uniquement les fonctions supports et administratifs, dans une logique de complémentarité, et n'impactera pas les demandeurs

d'emploi et les entreprises, précise Pôle emploi. ●

SPORT ADAPTÉ

→ Depuis janvier, Carméline Boniface, 25 ans, remplace Sabila Mouala au poste de conseillère technique départementale, agent de développement et d'animation, au Comité départemental de sport adapté 01. ●



EN BREF

AG DE L'ADAPA

→ L'ADAPA tient son assemblée générale le lundi 22 juin, à 17 h, à l'Espace Rencontre, à Péronnas. ●

Tél. 04 74 45 51 70

www.adapa-aide-domicile-ain.fr

C'EST QUOI LA FAMILLE ?

→ **Le 4 juin, à 18 h**, l'UDAF de l'Ain invite à son assemblée générale, à la Maison des pays de l'Ain, à Saint-Étienne-du-Bois. Ce sera aussi l'occasion de célébrer les 70 ans de l'UNAF. Après l'assemblée statutaire, une conférence-débat sur « C'est quoi la famille aujourd'hui ? » sera animée par François Édouard et Bernard Tranchand, vice-présidents de l'UNAF. ●

Tél. 04 74 32 11 48

EN BREF

3^E SEMAINE NATIONALE DES HLM

→ **Du 13 au 21 juin**, les bailleurs sociaux invitent à divers événements autour du thème « Les Hlm, fabriques de vies actives ». Bourg Habitat présentera ses métiers de proximité, véritables opportunités d'emplois attractifs, diversifiés et qualifiés avec certainement des offres à la clé! ●

www.semainehlm.fr

RCF ÉMET LA JOIE

→ Nouveaux logo, site Internet et programmes : la radio chrétienne généraliste RCF a fait peau neuve. Un



fil rouge puissant et fédérateur anime ce renouveau : la Joie ! L'information de proximité est au cœur de RCF Pays de l'Ain avec en nouveautés 2015, du lundi au vendredi, un journal national et local à 8 h, un flash de rappel des titres de l'info locale à 9 h, un Rendez-vous en région à 18 h 15, et le vendredi à 12 h 15 Chrétiens dans l'Ain.

Créée en 1988, l'antenne locale des Pays de l'Ain est animée par 4 salariés et 80 bénévoles. ●

www.rcf.fr

RENCONTRES NATURELLEMENT !

→ **Événement** alliant art, nature et handicap, les 2^{es} Rencontres Naturellement ! ont pour cadre le Champ de Mars à Bourg-en-Bresse en avril, la Ferme de Chosal (Haute-Savoie) en septembre, les Bains du Pâquis (Genève) en octobre. Dans chaque lieu, le projet unit un artiste en résidence et des personnes en situation de handicap, autour de la création d'une œuvre de land art, avec un échange de terre prélevée sur les trois sites. À Bourg, le foyer Les Quatre Vents s'associe à l'action. ●

www.rencontresnaturellement.com
www.resonancecontemporaine.org

L'AFOCAL FORME AU BAF

→ L'AFOCAL organise des formations au BAF* dans l'Ain : formation générale, du 18 au 25 avril à Saint-Sorlin-en-Bugey, du 22 au 29 juin à Montluel ; approfondissement, du 20 au 25 avril à Saint-Sorlin (thèmes : accueil périscolaire pour la petite enfance ou séjour multisports), du 22 au 27 juin à Montluel (accueil périscolaire petite enfance ou enfants porteurs de handicaps). Les membres d'ALFA3A bénéficient d'une réduction de 10 %. ●

* Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Tél. 04 78 42 07 69

www.afocal.fr



BOURG HABITAT



→ Le futur « DINAMO », à Hauteville.

→ **Les PEP* de l'Ain ont confié à Bourg Habitat** la réalisation de deux projets « sur mesure ». À Hauteville, l'IME (Institut médico-éducatif) La Savoie, devenu vétuste, va être entièrement reconstruit. Une opération d'envergure pour un concept revisité, appelé DINAMO (Dispositif d'inclusion et d'accompagnement vers le milieu ordinaire), favorisant immersion, accueil personnalisé du public, fluidité du

Deux projets pour les PEP de l'Ain

parcours des jeunes et partenariats avec l'extérieur. Le nouvel ensemble comprendra quatre bâtiments : hébergement, administration, restaurant pédagogique, ateliers et classes. Les travaux sont prévus de mai 2015 à novembre 2016. Coût du projet : plus de 5 M€ (1,13 M€ financés par la CNSA, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie).

À Bourg-en-Bresse, la Maison de l'enseignement va devenir Maison de l'éducation, via une rénovation « lifting » visant à apporter plus de confort et de fonctionnalité aux services déjà présents** et à accueillir le SIAMM (Service pour l'intégration et l'accompagnement des

aveugles). Travaux prévus d'avril 2015 à juillet 2016. Coût du projet : 2 M€ (subvention Ademe : 100 000 €). ●

* Pupilles de l'enseignement public

** Siège des PEP 01, Éducation nationale (ASH et Santé scolaire), Maison des adolescents.



→ Opération « lifting » pour la Maison de l'enseignement.



Liberté, parité, fraternité

Depuis les élections cantonales de mars 1982, sept femmes seulement ont siégé au Conseil général de l'Ain. La première à en avoir franchi le seuil fut Joëlle Durand-Maniclas, élue conseillère générale de Meximieux. Son alter égale, Françoise Convert, vainqueur de son challenger d'une petite voix, dû attendre un troisième tour pour être la deuxième. Les deux ténors de la Droite se crépèrent alors le chignon pour annoncer que leur protégée respective avait bien été la « first lady ». Incorrigible esprit de conquête des hommes !

Trois femmes dans la précédente mandature, vingt-deux dans celle qui s'ouvre aujourd'hui : il s'agit bien d'une révolution salutaire, que l'on doit plus aux injonctions de la loi qu'à l'évolution des esprits. L'Observatoire de la parité a mis en ligne un épatant petit guide des modes de scrutin daté de 2012. À le parcourir, on se dit que l'égalité hommes/femmes tient du miracle. Sans contrainte légale, elle serait toujours dans les limbes.

Cette révolution (pour contrecarrer La Rochefoucauld-Liancourt) finira peut-être par une révolte car plus rien ne sera comme avant dans l'Assemblée départementale. On risque de moins goudronner des chemins de traverse ou de s'opposer résolument à l'adoption de cocottes pour réduire la masse des déchets ménagers. Les débats sur l'aide à domicile ou sur la formation des jeunes devraient prendre une autre tournure. Et le vote du budget ne sera plus l'exclusive de bons pères de famille.

Avant le premier tour, bien des candidats hommes avouaient leurs difficultés à trouver des candidates femmes. La parité a changé les habitudes. Sauf dans les débats d'avant élection sans présence féminine, sauf le soir du premier tour où les colistières ont appris à se taire face à la presse. Pas facile de porter la culotte électorale (ou la déculottée !) à deux. La loi précise qu'une fois élu, le couple pourra vivre son mandat sous le régime de la séparation. Dans chaque colistière sommeille une concurrente !

Il est toujours bon de balayer devant sa porte : sur les douze partenaires que regroupe Interaction, on compte huit directrices et présidentes. Bel exemple de gouvernance partagée qui n'obéit à aucun code électoral. Si on additionne à la louche les effectifs salariés de tous les partenaires et qu'on les analyse à la hache, on ne doit pas être loin des 80/20. Dans les secteurs sanitaire et médico-social, les femmes prédominent, par la force des choses. Dans les assemblées, force reste à la loi...

Alain Gilbert

Directeur de la rédaction

Contacts : Site : www.interaction01.info
e-mail : redac@mg-editions.com

FLASH

Le trimestre en im

→ Agricultrices aux champs et à la ville



© Jean Vital.

Un original défilé de mode, d'hier et d'aujourd'hui, réalisé avec l'association Tremplin, a ouvert en beauté les six jours de l'événement « L'agriculture, version femmes » le 4 mars, à Pont-de-Veyle, avec sur scène des agricultrices de l'Ain.

La remise des Trophées 2015 a ensuite mis à l'honneur les quatre lauréates de ce nouveau prix visant à récompenser des agricultrices de l'Ain pour leur implication professionnelle, leurs réalisations, leurs projets ou leur parcours professionnel: Mireille Debene-Truchon, Emily Manos, Alice Courouble et Véronique Antoine. Et aussi, Svitlana Morel, d'origine ukrainienne, arrivée en France en 2002 et installée avec son mari agriculteur sur une exploitation en AOP Comté, que le jury a souhaité récompenser pour sa volonté d'intégration sociale et professionnelle, en lui faisant part de ses encouragements.



→ Orchidées en scène

Après une première exposition-vente en 2013 au Palais épiscopal de Belley, cinq producteurs d'orchidées et de plantes d'accompagnement et une dizaine d'artisans et artistes ont relevé le défi de la salle de l'Intégral, du 20 au 22 février. Orchestrées par l'Adapt 01 en partenariat avec la Société des naturalistes du Bugey, les Brigades vertes, l'Adapei et le Foyer Esat de Virieu-le-Petit, les orchidées, plantes aromatiques et autres curiosités exotiques ont conquis le public en chansons, contes et musique. Un spectacle original, mettant en scène stagiaires de l'Adapt et professionnels de l'horticulture et l'art floral.

ages



→ Sportive Journée de la femme

• **Le 8 mars, à Viriat, le club Arts martiaux proposait un stage gratuit, ouvert à toutes – et tous – pour s’initier et s’exercer à « maîtriser les agressions », avec deux moniteurs de savate défense, et à se relaxer pour mieux gérer le stress. Il a fait le plein, avec plus de soixante participants, dont cinq hommes. Suite aux demandes, le club envisage d’inscrire régulièrement l’activité à son programme.**

• **À Nantua, le 7 mars, l’Avema invitait les femmes et jeunes filles à une matinée d’initiation au full contact. En 2014, l’initiative avait donné lieu ensuite à la création d’un club féminin dans la commune. Par ailleurs, l’Avema envisage de mettre en place pour les femmes victimes de violences conjugales une activité full contact ou self-défense, disciplines accessibles à tout âge et permettant d’acquérir confiance en soi et pistes pour réagir.**



→ Une journée « pour bien vieillir »

Le 12 mars, à Lyon, la CNAV, la MSA Ain-Rhône et le RSI ont organisé la journée nationale inter-régimes « Pour bien vieillir ». À travers trois tables rondes, avec retour d’expériences et une pièce de théâtre, « Vieillir, c’est vivre ! », ont été abordées les questions du repérage et de la mesure de la fragilité, de la coordination des acteurs de la prévention et de la culture de prévention de la perte d’autonomie.

www.journeenationaleinterregime.fr



Concert, recherche et cancer ←

Le 25 février, à la préfecture de l’Ain, le Dr Jean Bruhière, président de la Ligue de l’Ain contre le cancer (deuxième à partir de la gauche sur la photo), a remis un chèque de 17650 € aux Prs Jean-Yves Blay, directeur du centre Léon Bérard, Gilles Freyer, oncologue au CHU de Lyon, et Alain Puisieux, directeur du Centre de recherche en cancérologie de Lyon. Fruit du concert des Choristes organisé en novembre à Ekinox, il contribuera au financement du programme de recherche pluridisciplinaire Canopée, que la Ligue 01 soutient depuis plusieurs années.



Jean-Pierre Claveranne, président du CREAI

« Ce n'est pas la baisse des financements qui pose problème. »

UNIVERSITAIRE, CONFÉRENCIER, EXPERT, PRÉSIDENT DE DIVERS ORGANISMES, JURYS OU COMMISSIONS, JEAN-PIERRE CLAVERANNE A EU PLUSIEURS VIES. NOUS NOUS EN TIENDRONS DONC À SON INCARNATION DE PRÉSIDENT DU CREAI, LE CENTRE RÉGIONAL POUR L'ENFANCE ET L'ADOLESCENCE INADAPTÉE QUI SE DÉFINIT PLUTÔT AUJOURD'HUI COMME LE CARREFOUR DES ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE. UN POSTE DE VIGIE QUI APPORTE UN ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT À NOTRE THÈME DE RÉFLEXION ANNUEL : LES COOPÉRATIONS DE TERRAIN. ON EST TRÈS VITE SORTI DU PÉRIMÈTRE IMPARTI...

Faut-il s'inquiéter de voir que s'impose la loi du plus fort dans les regroupements d'associations et les négociations avec les tutelles régionales ?

Quarante ans de métier m'ont appris à me méfier des modes. J'ai souvent entendu dire que les petites associations appartenaient au monde des gentils et les grandes à celui des méchants. Aujourd'hui, on nous explique que *Small* n'est pas aussi *beautiful* que ça, et que les grosses structures doivent manger les petites. Ce n'est pas aussi simple.

La coopération implique de conjuguer le global et le local. Elle ne peut se comprendre et se vivre que dans le main-

tien de la proximité et la centralisation de tout ce qui peut être fait à distance. La civilisation internet change tout : la comptabilité se fait aujourd'hui au siège à moindre coût et à meilleure efficacité. Les établissements peuvent pendant ce temps-là se centrer sur leur raison d'être. Mais on doit aussi savoir sortir des établissements pour initier des parcours partenariaux sur un territoire.

Ils gardent quand même leur raison d'être : le client ou le bénéficiaire ?

Cela met le doigt sur une exigence : le service rendu au patient ou au client. C'est un processus auquel s'inté-

resse le CREAL. Tout au long de la chaîne, nous sommes confrontés au faire: faire bien, faire différemment, faire avec d'autres. Ces interrogations renforcent la nécessité de coopérer sur un territoire: je passe une convention avec un spécialiste plus à même de remplir la mission. C'est

“*La coopération implique de conjuguer le global et le local.*”

particulièrement vrai en matière de psychiatrie. La finalité, c'est bien le bénéficiaire.

Comment faire pour que la coopération de terrain ne perde pas de sa spontanéité à force d'encadrement ?

On n'invente rien. La coopération est en germe dans l'article 1134 du Code civil. Ce texte est un outil fabuleux qui dit que les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont initiées, à condition, précise le 2^e alinéa, d'être exécutées de bonne foi. Je peux donc conventionner, coopérer sur un petit bout de projet avec quelqu'un. Et c'est biodégradable: si ça ne marche pas, je peux déchirer la feuille !

La coopération est inhérente à la vie en société. Il fut un temps où l'hôpital s'occupait de tout, y compris du coiffeur, puisque les séjours duraient. On faisait de la coopération sans le savoir jusqu'au jour où est apparu l'ambulatorio, c'est-à-dire l'hôpital de jour, et que l'institution s'est interrogée sur ses métiers et sur ses moyens. Alors est arrivé la technocratie avec ses préconisations, les groupements de coopération sanitaire devenus à la longue très lourds, très bordés. La coopération ne doit pas être imposée mais spontanée.

Avez-vous été leur conseil ?

J'ai toujours plaidé pour l'article 1134. Commencez par une coopération modeste. La coopération, ce n'est pas une affaire de structure. J'ai une idée, je fais un essai, au lieu de vouloir "ossifier", structurer. La coopération, c'est une affaire de mentalité, d'égo, d'hommes et de femmes où les gens s'associent par contrainte mais aussi par intérêt. Je m'amuse toujours de cette anecdote racontée par Abel Gance qui pour son film *Napoléon* a dû costumer mille figurants, soldats français ou autrichiens, officiers français ou autrichiens, évêques et curés. À l'heure de la pause, les soldats autrichiens déjeunaient entre eux, comme les officiers, comme les évêques ! Difficiles de changer les habitudes et de faire tomber les cloisons...

Êtes-vous contre la concentration d'établissements ou d'associations qui affadit le sentiment d'appartenance des salariés ?

Difficile de créer une identité. Je l'ai vécu dans ma vie professionnelle avec Berliet, Saviem et Renault. Chacun avait sa marque de fabrique: « Avant, chez nous, on faisait comme ça. » Cette difficulté vaut qu'on rappelle quelques

vérités qui ne font pas toujours plaisir: qui vous paie et pour quoi ? Je dois donc mériter mon salaire. Aujourd'hui, on défend des conventions collectives très réactionnaires, des acquis catégoriels avant de se dire: à quoi je sers et pour quoi je suis là ? J'ai appartenu, en tant que prof d'université, à la fonction publique. Personne n'est venu me dire qu'il y avait un statut afférent et que je devais m'y référer. En 1982, les professeurs d'université ont défilé – en toge ! – parce qu'on les obligeait à doubler leurs trois heures d'enseignement par semaine. Quelle indécence ! Jadis, les mouvements de jeunesse par lesquels je suis passé apportaient des références, un background. Ils font défaut aujourd'hui pour faire bouger les lignes et évoluer les mentalités.

L'action sociale est-elle devenue un business ?

Je le crains ! Mon maître Henri Desroches, avec qui j'ai fondé par la suite le Collège coopératif, disait que l'association est fille de la misère. Elle a formé des cadres, affirmé des valeurs, et puis elle s'est institutionnalisée. Les associations sont riches; chez certaines, on a même oublié le mythe fondateur. Même les parents l'oublient quand ils s'adressent à une association avec le sentiment de demander leur dû. Oui, l'action sociale peut passer pour une industrie avec des poids lourds de 15 000 salariés et de 120 millions de budget. Tout organisme à des ressources et un but. Entre les deux, il y a les actions qui mettent en mouvement. C'est là qu'intervient le principe d'entropie. Tout système a une part de désordre: si je pédale sur un vélo mal graissé, mal entretenu, il y a perte d'énergie.

Si le mythe fondateur a disparu, que reste-t-il des valeurs initiales ?

Beaucoup d'associations proviennent de l'engagement de patrons chrétiens ou d'instituteurs communistes. Je pourrais vous en citer pas mal. La doctrine sociale de l'Église d'un côté, les convictions laïques de l'autre. Les creusets qui ont façonné ces associations ont disparu. Le management, la finance ont tout annihilé. La gestion a fini par gommer les aspérités. Le président que je suis veut vous rassurer: il y a de la place pour tout le monde au CREAL qui est un lieu de débats d'éthique et de réflexion.

Ça manque.

On manque d'échanges, on manque de lieux d'échange, et les gens ont maintenant une fâcheuse tendance à mettre le poing dans la poche. Ils attendent des solutions préfabriquées. L'autre jour, à l'hôpital de la Salpêtrière, on m'a demandé d'enseigner le changement. Si je savais, je serais riche.

Peut-on parler de plaie d'argent quand on vous baisse votre dotation de 5 % ?

De l'argent, ce n'est pas ce qui manque. Je sais que je ne vais pas me faire des copains, mais ce n'est pas la baisse des financements qui pose problème. Ou si ça en pose,

“*Aujourd'hui, on défend des conventions collectives très réactionnaires.*”

c'est l'occasion de s'interroger. Depuis quand avez-vous changé d'organisation ? Depuis combien de temps travaillez-vous ainsi ? Très souvent, on ne me répond pas ! Parfois, ici ou là, je découvre des expériences magnifiques. Il y a des moments où il faut tout remettre à plat.

Est-il vrai que le CREAL ne vit qu'avec 3 % de subventions ?

C'est ce qui garantit notre liberté de parole et d'action. La richesse du CREAL vient des associations qui le font vivre et de ses interventions. Nous réfléchissons beaucoup en ce moment à notre modèle économique, à ce que nous sommes et à quoi nous servons. Les atouts, les menaces. Ce que nous vivons actuellement en Europe, ce n'est pas une crise : c'est une mutation du monde. Les Trente Glorieuses sont derrière nous. Nous perdons comme l'Allemagne notre rang de grande puissance. De quatrième, nous allons devenir la dixième. Il nous faut repenser notre économie avec plus de frugalité, revoir notre modèle de développement. Demain, les villes vont concentrer 80 % des populations qui par nature descendent les fleuves. Lyon est dans ce cas de figure.

À l'image des deux campements de fortune de Roms le long du périphérique ? Est-ce moralement tolérable ?

Pas plus qu'il n'est tolérable d'avoir huit millions de pauvres en France. On peut expliquer ça par les évolutions du monde. Des tas de choses volent en éclats, comme l'accès au travail ou à la santé. Il est intolérable que des gens ne puissent pas se soigner. Comment expliquer que les riches le sont de plus en plus et que la pauvreté gagne du terrain ? La mission du CREAL est de dire que toute personne en difficulté doit être accompagnée. Nous ne

“
L'usine du futur
va bazarder des tas
de gens.”

sommes pas en prise directe, mais nous menons un travail d'observation, parfois de signalement.

Le fait que 10 % de la société française vit de revenus qui sont à 100 % des allocations ne mérite-t-il pas un signalement ?

C'est un vrai problème qui touche les déterminants : les parents, la famille, l'école... Je suis un pur produit de l'école avec une mère femme de ménage et un père garçon d'entretien dans un hôpital. Mes enfants et petits-enfants aiment quand je leur parle de ces grands-parents si modestes. Les instituteurs disaient à mes parents : il faut lui apprendre un métier. Ma mère leur répondait que je ne savais rien faire. J'ai pu continuer. Mais que deviennent aujourd'hui les 180 000 jeunes qui sortent du système éducatif sans formation et qui ont 40 années de vie devant eux ? À qui la faute ?

On peut se raconter des histoires, comme pour le chômage. On ne résoudra jamais le problème parce que nous sommes entrés dans une révolution industrielle (les Allemands disent 4.0) où il n'est plus besoin de vendre sa force de travail. On a besoin de gens capables de communiquer avec des ordinateurs. L'usine du futur va bazarder des tas de gens qu'on n'arrivera pas à récupérer, surtout en France où tout est automatisé. Je suis très pessimiste. Il va falloir s'habituer à ce qu'il y ait des gens sur le carreau. Je voudrais revenir sur la pauvreté qui augmente régulièrement. En 1958, nous étions très pauvres avec nos tabliers aux boutons déchirés. Nous avons toujours mangé à notre faim. Nous n'avions pas ce sentiment de pauvreté ressenti, vécu aujourd'hui. Et pourtant, nous n'étions pas bien riches.

Qu'est-ce qui vous pousse à poursuivre vos engagements ?

Je veux rendre ce que la société m'a donné. On appelle cela la redevabilité. Ce n'est pas à proprement parler de l'altruisme. J'ai eu une vie peinarde, un métier intéressant ; l'État m'a toujours payé ; j'ai été heureux. J'ajouterai le plaisir que j'ai à faire ce que je fais, car demain, tout peut s'arrêter. Je suis un passionné du vivre ensemble, quelqu'un qui cherche sans cesse à transmettre. L'autre jour, je suis allé présenter un projet à l'ARS avec une jeune chargée de mission du CREAL. Je l'ai présentée comme la chef de projet, ce qui ne faisait aucun doute dans mon esprit même si j'ai beaucoup contribué à la préparation de ce dossier.

Nos générations doivent assumer une autre responsabilité et penser à celles qui viennent et viendront après nous. Depuis 1973, la France n'a jamais voté un budget en équilibre. Nous avons tout payé à crédit. Le montant de la dette que devront rembourser mes petits-enfants sera de 33 000 € pour chacun. En France, nous avons le meilleur système social au monde, mais personne ne l'a acheté. Quand la loi veut toucher à quelques privilèges, notaires, médecins, professeurs de facs descendent dans la rue. Nous sommes un drôle de pays !

Propos recueillis par Alain Gilbert



Marc Gomez a pris la tête de Dynacité



→ Plaisir, désir : Marc Gomez a vite trouvé ses marques à la tête de Dynacité, après un tuilage complice de presque deux années avec Georges Bullion parti en retraite fin 2014. À partir de janvier, le nouveau directeur général a passé deux mois à la rencontre des agences « pour parler en direct avec les collaborateurs, les entendre et les rassurer, partager avec eux le sens de

l'action et reconnaître leurs compétences ». Une de ses premières décisions a été de réorganiser la tête de l'organisme avec, en particulier, une direction des ressources humaines, d'élargir le comité de direction dans sa composition et de tenir ses réunions « sur les territoires, pour mieux apprécier leur intelligence, pour rencontrer des élus qui auront changé à 80 %, pour montrer les réalités du terrain. Je crois en la proximité ».

Marc Gomez a clairement tracé les lignes directrices auprès de ses 600 collaborateurs, « dont 250 en proximité, auprès des clients » : le service, axe stratégique « qui nous permet de dépasser largement le cadre de la cellule logement et d'imaginer d'autres développements » ; l'innovation sociale qui rejoint la mission fondamentale de Dynacité tout en préconisant d'autres modes de vie dans l'habitat, l'émergence de la marque Dynacité qui prouve que le troisième constructeur régional poursuit dans l'élargissement de ses prestations auprès du public et des collectivités. ●

La conciliation, une solution

→ En cas de litiges ou de plaintes liées à la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC), de difficultés à trouver un professionnel de santé dans des délais acceptables ou lors d'un refus de remboursement de soins reçus à l'étranger, tout client de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Ain peut saisir le service de la conciliation créé par la loi du 13 août 2004. Il suffit de formuler sa demande par courrier ou courriel « en signe d'engagement dans la procédure de conciliation », précise la conciliatrice. Séverine Savic, aidée d'une assistante, renseigne, explique et propose une solution amiable. S'apparentant au médiateur de la République, la conciliation a traité 230 demandes en 2014, soit 300 % d'augmentation en dix ans. 10 % des demandes émanent du service social de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat). ●

Séverine Savic - conciliatrice
CPAM, 1 place de la Grenouillère
010015 Bourg-en-Bresse Cedex

www.ameli.f

ALFA3A

Appel au crowdfunding

→ Afin de compléter le financement de travaux liés à la sédentarisation de trois familles de gens du voyage en Haute-Savoie*, plus particulièrement la création de salles de bains, ALFA3A lance un appel au don via la plateforme participative Les Petites Pierres. Objectif : recueillir 7 000 € de dons publics qui seront doublés par la fondation Somfy pour obtenir un levier complémentaire de 14 000 € sur ce projet visant l'accès à un habitat décent. ●

* Voir p. 20/21.

www.lespetitespierres.org/projets-financement-participatif/

Une plateforme pour mieux identifier les activités



→ Une rando Sport Santé est proposée deux fois par mois le mardi.

→ Pour faciliter la reprise et le maintien d'une activité physique et sportive des personnes atteintes de maladies chroniques, porteuses d'un handicap, en rémission de cancers, ou des

personnes dépendantes, vieillissantes ou en situation de précarité, la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et l'Agence régionale de santé (ARS) ont créé une plateforme Sport Santé départementale. Répartis sur plus de 1 000 m², les locaux comprennent divers espaces d'activités, équipés et mutualisés entre les services.

Depuis septembre 2014, deux dispositifs sont proposés pour une remise en activité progressive : les ateliers passerelles d'une durée de trois mois à un an, sur la base d'une évaluation physique afin de mesurer l'impact de l'activité, et les séances Sport Santé. Dans les deux cas, un livret de suivi est mis en place entre le médecin traitant, la plateforme, le patient et l'association qui l'accueille. La plateforme, qui doit servir de relais entre les publics, les associations sportives et les réseaux de santé, dispose d'un site Internet dédié, animé par l'association Ain profession sport et culture, mandatée pour décliner localement le Plan régional Sport Santé Bien-être. Depuis son lancement, près de cinquante activités ont été référencées. L'offre devrait être doublée d'ici la rentrée 2015. ●

Tél. 06 70 09 87 76
www.ainsportsante.fr
info@ainsportsante.fr



→ Secrétaire de l'Adapei, Paulette Millon veille entre autres sur l'Opération Brioches et le catalogue de Noël.

Tout le monde peut être handicapé !

BÉNEVOLE DE LONGUE DATE À L'ADAPEI DE L'AIN, PAULETTE MILLON A TOUJOURS EU LA VOLONTÉ D'AIDER LES AUTRES.

« *Tout le monde peut être handicapé mais personne n'y pense !* » Paulette Millon, elle, non seulement y pense mais aussi s'investit bénévolement, depuis plus de vingt ans, pour les personnes handicapées et leurs familles. « *Ça doit être dans ma nature d'aider les autres* », s'excuserait presque l'active septuagénaire. « *J'ai été infirmière pendant une dizaine d'années. Quand mes filles étaient petites, j'ai toujours participé à la vie de l'école, puis à celle de Sébastien.* »

C'est donc tout naturellement qu'elle s'est engagée dans l'Adapei de l'Ain lorsque son fils, atteint de trisomie 21, a intégré l'IME Le Prélion en 1993. « *Je ne connaissais pas l'Adapei avant. À Lyon, Sébastien est allé à l'école maternelle publique jusqu'à 6 ans, ensuite ça s'est mal passé. L'orthophoniste m'a conseillé une école à Saint-Didier-sur-Chalaronne, nous avons déménagé dans l'Ain en un mois. Sébastien a été scolarisé de 6 à 13 ans puis sa classe a fermé. Il est entré au Prélion à 13 ans puis au foyer de Domagne à 18 ans.* »

Comme pour beaucoup de bénévoles, tout a commencé pour Paulette par l'Opération Brioches. Et tout a continué. Si aujourd'hui elle ne vend plus les brioches en porte-à-porte, c'est parce que sa tâche est bien plus vaste : c'est elle qui coordonne l'ensemble de l'opération, du recrutement des bénévoles jusqu'à la collecte des gains et au suivi. La comptabilité ne lui fait pas peur : c'est un des métiers qu'elle avait appris et exercés, notamment en secondant son mari, chef d'entreprise.

« *S'investir pour les personnes handicapées permet de mieux comprendre leurs demandes, celles des établissements. C'est donner du soutien aux parents, les aider à ne pas se sentir seuls. Les enfants trisomiques sont gentils mais ils ont tous leur caractère, tous les parents ont des joies et des coups de blues. Quand j'ai eu Sébastien, à la*

maternité, à l'époque, on m'a dit : vous le gardez ou vous l'abandonnez. C'est choquant d'entendre ça ! » Le regard de la société sur les personnes handicapées a-t-il changé, à son avis ? « *Oui, mais on sent encore du retrait.* »

Une grande maison à conserver

L'Opération Brioches n'est pas la seule dans laquelle Paulette investit temps et énergie : elle veille avec conviction et rigueur à l'organisation et au suivi des commandes du catalogue de Noël de l'Unapei.

Entre les Brioches, le catalogue de Noël, la commission Action familiale dont elle a longtemps été référente, la commission Éducation formation qu'elle préside depuis sa création, les réunions du conseil d'administration et du bureau – elle est secrétaire de l'Adapei –, les réunions bimensuelles à la MDPH*, les rencontres avec les parents, les établissements, il lui reste peu de temps pour cultiver son jardin. Sans oublier la vie familiale : elle a dix petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Elle participe aussi depuis l'année dernière à la commission Accessibilité de la ville de Bourg-en-Bresse et au CCAS** de Neuville-les-Dames. À Vandains, elle fait partie du Comité des jeux. « *Des personnes handicapées participent aux courses sportives.* »

Aujourd'hui, Sébastien devra peut-être aller dans une maison médicalisée. « *Il faudrait que l'Adapei puisse créer d'autres établissements, des maisons de retraite aussi. Les enfants handicapés vieillissent, comme tout le monde.* »

Paulette aimerait aussi que plus de bénévoles rejoignent l'association. « *L'Adapei est une grande maison qu'il faut savoir conserver, de manière à pouvoir accueillir toutes les personnes handicapées et les autistes.* » ● **A.P.**

* Maison départementale des personnes handicapées

** Centre communal d'action sociale



© Lucien Fortunati pour la Ville de Bellegarde 2014.

Bellegarde, ville riche ou ville pauvre ?

→ Le thème de la nouvelle table ronde se veut un peu provocateur à dessein.

Le 17 juin 2014, l'annonce ministérielle de la réforme de la politique de la ville a fait l'effet d'une bombe : à compter du 1^{er} janvier 2015, 1 300 quartiers deviennent prioritaires au lieu de 2 350 précédemment. Des territoires « déclassés » qui iraient donc mieux et sur lesquels l'action des pouvoirs publics aurait produit des résultats ? Pour en débattre, Interaction a choisi d'organiser sa table ronde sur la scène même d'une ville aux quartiers « déclassés » : Bellegarde-sur-Valserine.

La rencontre a réuni des élus, des bénévoles et des professionnels au centre social Maison de Savoie. Si les participants ont un peu retenu leurs propos en présence du maire de Bellegarde, le devenir de la politique municipale conditionnée à l'obtention de nouveaux accompagnements a teinté les échanges. L'État, représenté par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), témoigne en différé.

Le visage de la ville change

Bien que la vocation des zonages et des dispositifs empilés depuis vingt ans – ZUS, CUCS, ZRU, ZFU... – ne soit pas de durer, des besoins d'aide persistent. À Bellegarde, les quartiers Centre ville-Beauséjour et Musinens sont placés en veille active. Pour conforter leur situation, un nouveau

contrat de ville devra définir les moyens mobilisés dans le cadre des politiques de droit commun de l'État et des collectivités territoriales. Pour l'heure, « en fonction des différentes programmations du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) entre 2009 et 2014, la Ville perd 170 000 € à 95 000 € par an en provenance de l'État », selon Philippe Camp, directeur des services à la population en mairie.

Paradoxalement, le visage de la ville change. De nouveaux habitants s'installent, un centre médical se profile, la friche Péchiney va être revalorisée, des écoles modernisées et l'aménagement du quartier du Crédo est en marche. Autre fait marquant, depuis le 1^{er} janvier, les territoires déclassés relèvent du périmètre de la communauté de communes du Pays bellegardien, dont « le budget est quinze fois inférieur à celui de la ville centre ». Une même intercommunalité « ponctionnée » de 561 000 € pour le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales.

Dans ce contexte, quelles sont les marges de manœuvre de Bellegarde pour répondre aux besoins d'aide ? « Trop tôt pour trancher ce sujet », a estimé le maire qui voit le salut de sa commune dans les initiatives des territoires. ● A.S.

« Pas d'ur

MALGRÉ LA RÉFORME BELLEGARDE-SUR-VALSÉRINE, LA PREMIÈRE OPÉRATION A TRANSFORMÉ LA VILLE EN TRAVAIL EN RÉSEAU,



Comment a été ressenti le « déclassement » de Bellegarde ?

→ À la Maison de Savoie, le maire de Bellegarde et une dizaine de professionnels et bénévoles du secteur social et médico-social ont débattu de l'impact du déclassement des quartiers de la ville.

Selon Régis Petit, maire de Bellegarde-sur-Valserine, la méthode de l'État avec le découpage du territoire « en carrés de pauvreté » est inadaptée à Bellegarde, car « les élus ont créé de la mixité à l'échelle de toute la ville pendant cinquante ans... » Une mixité à la fois géographique, culturelle et sociale, confirme Aurélie Cossu, conseillère en économie sociale et familiale (CESF), et Mohamed Kitoumi, coordinateur jeunesse au centre social Maison de Savoie. Le déclassement est d'autant plus mal vécu que les besoins d'aide persistent, avec une sociologie de la ville encore contrainte et des Restos du Cœur qui accueillent 145 familles. « C'est dur. Nous n'avons jamais atteint ce chiffre-là », regrette Marguerite Chatenoud, bénévole et administratrice de la Maison de Savoie. L'action sur la mémoire de Beauséjour confirme le caractère encore populaire de la ville, comme l'exprime Gérard Goinvic, président de l'Association Bellegarde Culture. « Ce qui m'a frappé, c'est le monde associatif, ce bénévolat, la profusion de choses offertes à la population, encore aujourd'hui. »

La politique de la ville a pourtant fait évoluer l'image de Bellegarde. « Sans le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), nous n'aurions jamais pu engager la rénovation de Beauséjour, ni le programme de réussite éducative, ni signer un contrat local de santé », précise Jean-Paul Fillon, premier adjoint. Les parti-

cipants partagent même l'idée que la dimension de Bellegarde est idéale pour en faire une ville "laboratoire". « Nous avons 12 000 habitants et pouvons voir les effets immédiats de la politique de la ville. » Mohamed Kitoumi ajoute : « C'est un peu dommage qu'on nous retire tout ça. La contribution de la ville a laissé des traces positives chez les jeunes de 2006 à 2014 avec la politique jeunesse, les plateformes d'été et la méthode d'accompagnement de projets. »

Le « déclassement » remet-il en cause le travail engagé par tous les acteurs pour changer l'image de la ville ?

Dynacité, qui gère 1 250 logements à Bellegarde et conduit la rénovation urbaine, ne remet pas en cause son engagement. « Depuis plusieurs années, nous sommes liés à des partenaires sur des projets qui ne sont pas notre mission de base. Nous sommes impliqués non seulement sur le volet urbain, de l'investissement financier et de la gestion, mais également sur le projet d'accompagnement social », explique Sylviane Chêne, responsable de projets Dynacité en renouvellement urbain. Mais la question de la pérennité des projets par rapport aux investissements nécessaires se pose.

« Le territoire n'est pas abandonné car il est aujourd'hui en veille active », selon Régis Petit. Son périmètre intercommunal impose une nouvelle réflexion des élus des communes péri-



→ Régis Petit, maire de Bellegarde-sur-Valserine : « Ce n'est pas que tout va mieux. On nous a retiré un thermomètre et nous continuons à avoir de la fièvre sur bien des sujets. »

→ Christophe Robert, directeur de la Maison de Savoie : « La politique de la ville est un vrai catalyseur. »



→ Sylviane Chêne, responsable de projets Dynacité : « Il a fallu innover car le CUCS seul ne nous aurait pas permis de réaliser Beauséjour. »

→ Bernard Genévrier, représentant l'Adapei : « Il faut être plus efficient dans l'accompagnement (médico-social des personnes handicapées) : être au bon endroit, au bon moment. »



bain sans humain »

**E DE LA POLITIQUE DE LA VILLE,
LSERINE NE BAISSÉ PAS LES BRAS.
TION DE RÉNOVATION URBAINE, RÉUSSIE,
ILLE QUI SURFE SUR SES ATOUTS : MIXITÉ,
PROXIMITÉ ET PROJET POLITIQUE PARTAGÉ.**

phériques. Les enjeux de l'attractivité du territoire sont identifiés. « *La santé est le premier enjeu de développement du Pays bellegardien.* » Autres enjeux: la poursuite de la rénovation de l'habitat social, la création d'emplois, l'accompagnement éducatif des jeunes, la prise en charge des personnes handicapées vieillissantes... À ce titre, Bernard Genévrier, référent Personnes handicapées vieillissantes (PHV) de l'Adapei, rappelle la nécessité d'organiser leur accueil sur leur territoire de vie. « *En 50 ans, les personnes handicapées ont gagné 38 ans d'espérance de vie.* » L'Adapei étudie avec la Croix-Rouge Française la possibilité de créer treize places dans un établissement d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD). Un projet d'équipe mobile pour étayer les prises en charge dans les établissements est également à l'étude. « *Ce projet nous tient d'autant plus à cœur qu'il peut être modélisable.* »

Comment continuer à travailler ensemble ?

À Bellegarde, les habitants s'investissent pour donner de leur temps, selon Christophe Robert, directeur de la Maison de Savoie. « *Travailler ensemble se fait naturellement, mais la politique de la ville nous a amenés à un vrai travail en synergie, entre centres sociaux, avec la mission locale. Elle nous a donné une méthode qui perdurera sans doute. La réforme impose une remise en question : comment mieux prendre*

en compte des problématiques ? » Régis Petit d'ajouter: « *Grâce à l'ingénierie de la politique de la ville, nous avons compris qu'il n'y aurait pas d'urbain sans humain. Le CUCS n'était pas qu'une affaire de moyens. Tout ce que nous avons pu apprendre ne disparaîtra pas.* »

Dynacité reste disposé à renouveler le patrimoine à Bellegarde sous réserve d'avoir les moyens de ses ambitions. « *Le contexte local et la capacité d'une collectivité à mobiliser des équipes autour d'elle sont fondamentaux pour nous car un organisme HLM ne peut rien faire seul,* commente Sylviane Chêne. *Chacun a pu dépasser son périmètre classique d'intervention, vu comme une nécessité si nous voulons que ces projets continuent à exister et si un dispositif les favorise.* » Des aides pourraient venir de la Région et du Conseil général, avance le maire. Mais la question de la pérennité des accompagnements demeure. « *On ne relance pas un programme de réussite éducative s'il ne s'inscrit pas dans une durée suffisante.* » Quant à la MJC Centre Jean Vilar, qui connaît une profonde restructuration, « *c'est la mairie qui en reprend la gestion et les grandes activités se constituent en association* », confie Béatrice Gapaillard, administratrice. Régis Petit de conclure: « *C'est l'intelligence des territoires qui créera l'intelligence des projets et leur faisabilité.* » ● **A.S.**

(Suite page 14)



→ **Béatrice Gapaillard, administratrice de la MJC Centre Jean Vilar :** « *La nouveauté, c'est que les activités de la MJC qui restent vont être déchargées des soucis de gestion du personnel.* »

→ **Gérard Goinvic, président de l'Association Bellegarde Culture :** « *Dans le collège où je travaille, on ne voit pas les différences.* »



→ **Mohamed Kitoumi, coordinateur de secteur jeunesse Maison de Savoie :** « *Un des grands défis est de maintenir les actions mises en place pour l'accueil des filles.* »

Bellegarde, **ville riche ou ville pauvre ?**

3 QUESTIONS À

Corinne Gautherin, directrice départementale de la cohésion sociale

« Le territoire doit continuer à être accompagné »

Pourquoi les quartiers de Bellegarde ne figurent-ils plus dans la politique de la ville ?

C'est la loi du 21 février 2014 qui a permis de rénover la politique de la ville et le décret d'application du 3 juillet 2014 qui a identifié les nouveaux quartiers prioritaires. L'identification s'est basée sur un critère national : celui des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de référence par rapport à une concentration d'habitants de 1 000 personnes. À partir de ce critère, le découpage du territoire en carreaux de 200 mètres par 200 mètres a fait apparaître des concentrations de pauvreté, comme à Belley ou Ambérieu-en-Bugey. Bellegarde n'a pas été retenue, au même titre que Miribel ou Saint-Maurice-de-Beynost.

Comment évaluez-vous les conséquences de cette nouvelle géographie ?

Nous avons proposé aux élus de Bellegarde d'établir un nouveau contrat de ville pour ses territoires placés en veille active s'ils le souhaitent. Je suis allée expliquer aux élus du conseil communautaire la démarche de construction du contrat et les moyens que nous pouvons mobiliser dans le cadre des politiques de droit commun de l'État, car nous considérons que le territoire doit continuer à être accompagné. Mais il n'y a pas d'enveloppe financière de la politique de la ville.

Où en est votre dialogue avec la Ville de Bellegarde ?

Nous avons d'excellentes relations entre la Ville et l'État ! Nous travaillons avec mon équipe et les élus sur des thématiques de droit commun : sur l'emploi, sur la santé avec la mise en place du contrat local notamment. La mairie n'a pas choisi de continuer le dispositif de réussite éducative, même pour

deux ans. Ce qui est nouveau avec la politique de la ville, c'est la place de l'intercommunalité qui participe au pilotage stratégique du contrat de ville, qui est partenarial. D'ici l'automne, il faudra établir un diagnostic et cibler quelques enjeux prioritaires qui permettent de construire le contrat et d'accompagner ainsi le territoire. ●

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

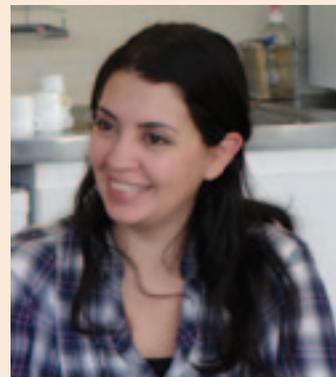
ÉCLAIRAGES

→ « Beaucoup de choses se sont améliorées »

À Bellegarde, l'aspect du handicap n'est pas pris en compte de la même façon qu'ailleurs, selon Wafa Chaabi, originaire de la commune et présidente de l'association nationale Les enfants de la lune.

« *Au moment du diagnostic de ma fille, j'ai senti que sur Lyon, ce serait très compliqué de la scolariser. Comme ma famille était installée à Bellegarde, j'ai décidé d'y revenir. Et j'ai été très bien accueillie par la ville.* »

La jeune femme constate une réelle évolution de la commune depuis son adolescence. « *À l'époque, je ne pensais qu'à en partir. Aujourd'hui, beaucoup de choses se sont améliorées : des événements ont lieu comme les Estivales. Pour une famille avec enfants, il y a pas mal de choses à faire sur la ville.* » Wafaa Chaabi confirme l'intérêt d'un centre de santé pluridisciplinaire pour l'installation de jeunes praticiens et les besoins de sa fille. L'unique professionnel sur Bellegarde va faire valoir ses droits à la retraite en juin.



→ De la Maison de Savoie aux Hauts de Bellegarde

Sur Bellegarde, deux centres sociaux, gérés par la Caf de l'Ain et cofinancés par la ville, accueillent les habitants, des plus jeunes au plus anciens. En bas, la Maison de Savoie se caractérise par un secteur jeunesse de 150 jeunes à partir de 11 ans. Sur les hauts de Bellegarde, le centre social éponyme (CSHB) est le fruit de la fusion des centres sociaux Bel Air et Musinens en 2011. Chaque association des usagers est porteuse d'un projet social au service des habitants sur la base d'une même philosophie : le vivre ensemble. « *Ce qui est prégnant à Bellegarde et dans les centres sociaux, précise Christophe Robert, directeur de la Maison de Savoie, c'est l'investissement des habitants pour donner de leur temps. Les projets se calent beaucoup en fonction.* »

→ **Philippe Camp, ville de Bellegarde** : « *Après le PRE, la disparition probable des accompagnements du Réseau de Réussite Scolaire est également à prendre en compte, véritable double peine.* »



→ **Aurélie Cossu, CESF de la Maison de Savoie** : « *Je travaille sur un projet de jardin partagé, collectif, via Dynacité.* »

le magazine du social dans l'Ain

INTER *action*

N° 83. AVRIL 2015

ADAPEI

**Comment
répondre
aux besoins
des familles ?** / p. 24-25

Le Cahier partenaires



→ Michael Petoux, directeur de la délégation départementale de l'APF de l'Ain

La loi Handicap n'a que 10 ans mais elle se meurt doucement

Très attendue par les personnes en situation de handicap et leurs proches, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été promulguée le 11 février 2005. Elle est la colonne vertébrale de toute la politique du handicap en France. Dix ans après, le constat est amer. Cette loi, pourtant complète, ne remplit pas tous ses objectifs : simplifier l'accès des personnes handicapées aux droits, à l'école, à l'emploi, aux espaces publics, offrir un accompagnement construit autour des besoins en prenant en compte les choix de vie et en reconnaissant le soutien familial, et surtout, considérer la personne comme un citoyen responsable et acteur de sa vie.

Les MDPH ne disposent pas des moyens humains et financiers suffisants pour répondre aux besoins réels. Les délais d'instruction des dossiers trop longs, le manque de places en établissements et les aides proposées incomplètes continuent de faire peser sur l'entourage familial un accompagnement quotidien lourd et incomplet. La compensation au handicap est encore insuffisante et ne prend pas en compte les activités domestiques (courses et ménages) indispensables à une vie autonome décente. Les montants moyens de l'AAH (allocation adulte handicapé, 665 €) et des pensions d'invalidité (554 €) sont encore très en dessous du seuil de pauvreté. Le chômage est toujours deux fois plus élevé chez les personnes handicapées.

Le manque de formation et la précarité des contrats des AVS pénalisent l'accompagnement des enfants handicapés scolarisés. De plus, les besoins sur les temps péri-scolaires et extrascolaires ne sont toujours pas reconnus.

La loi a donné dix ans à tous les lieux recevant du public pour se mettre en accessibilité. À cette échéance, l'accessibilité réelle est partielle, souvent illogique ou même inexistante. En réponse à ce retard, un projet d'ordonnance prévoit des agendas d'accessibilité programmée (Ad'ap) prolongeant les délais de trois à neuf ans. Mais les exceptions, les possibilités de dérogation et de report sont si nombreuses, les amendes encourues si faibles, que cette ordonnance signe l'abandon de la mise en accessibilité rapide de la France.

Les difficultés financières justifient trop facilement ce bilan médiocre. À l'heure où notre modèle de société est bousculé par le vieillissement de la population, l'allongement de la vie, l'augmentation des maladies dégénératives, l'esprit de la loi de 2005 doit continuer à vivre mais aurait besoin d'être renforcé pour couvrir les problématiques de la grande dépendance dans sa globalité de manière plus complète pour garantir une société plus ouverte, confortable et adaptée à l'évolution de nos besoins tout au long de notre vie. Nous sommes tous concernés !

Michael Petoux,

Directeur de la délégation départementale de l'APF de l'Ain.

SOMMAIRE

→ L'**ADAPA** va effectuer des interventions d'aide aux personnes dépendantes en prison. / **p. 18-19**

→ L'accompagnement social des gens du voyage en Haute-Savoie (**ALFA3A**) / **p. 20-21**

→ L'**Adapei** soutient les nouveaux parents d'enfants handicapés. / **p. 22-23**

→ L'évolution du secrétariat général de l'**ORSAC** / **p. 26-27**

→ Le Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles « Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain » (**Conseil général / Caf**) / **p. 28-31**

→ Enquête sur la satisfaction des locataires de **Bourg Habitat**. / **p. 32-33**

→ **Fiche action** : la **MSA** met en œuvre l'éducation thérapeutique des patients cardiovasculaires / **p. 34**

→ **La Fiche signalétique devient Fiche action.** Depuis décembre 2011, chaque partenaire du magazine Interaction a été présenté dans une « Fiche signalétique », en p. 34 du Cahier partenaires.

Ce « tour de table » étant achevé, la Fiche signalétique devient Fiche action. Une page qui, dans chaque numéro, zoomera sur une initiative spécifique menée par un partenaire du magazine.

L'ensemble des douze Fiches signalétiques est accessible sur le site Internet

www.interaction01.info, rubrique *Les partenaires*.

CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN

Culture NoMad 2015

→ Le dispositif Culture et Santé du CPA prend un nouvel envol, avec un nouveau nom, Culture NoMad, et de nouveaux croisements entre artistes, lieux et publics. Deux projets de création ouverts à tous sont au programme 2015 baptisé Folillusion : « *Les Pantins* », spectacle de cirque technologique avec la Compagnie du 13^e Quai (trois groupes seront mis en place, d'avril à octobre : création sonore au CPA à Bourg-en-Bresse, vidéo au CATTP de Châtillon-sur-Chalaronne, plastique au CATTP de Ferney-Voltaire) pour une première représentation en décembre au Théâtre de Bourg, et « *Mémoire pour tous, rue des bains au fil de l'eau...* », à Oyonnax, qui s'achèvera en juillet par la réalisation d'une fresque avec l'artiste Jean-Xavier Renaud. ●

Tél. 04 74 52 24 69

www.cpa01.fr

RÉSIDENCE ACCUEIL JEUNES LES 3 SAULES

Assemblée libre des jeunes

→ Les 22/23 mai, les réseaux des MRJC, centres sociaux, foyers de jeunes travailleurs et Unis-Cité organisent la première Assemblée libre des jeunes départementale. Elle réunira 30 à 50 jeunes, de 16 à 30 ans, à la Résidence accueil jeunes Les Trois Saules, à Bourg-en-Bresse. Objectif : exprimer leurs besoins, rêves et idées, afin de construire et voter des propositions de changements, qui seront diffusées auprès des élus locaux et décideurs, et mises en œuvre dans des groupes. Soutenue par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), l'action s'inscrit dans l'axe « Citoyenneté des jeunes » du Schéma départemental Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain. ●

Tél. 06 86 70 00 13 ou 06 88 42 02 69

assembleedesjeunes@gmail.com

COORDONNATEURS JEUNESSE

Une aide départementale

→ Depuis un an, le Conseil général soutient par une aide financière la création de postes coordonnateurs jeunesse intercommunaux. Une enveloppe de 235 000 € est prévue pour 2015. Depuis janvier, quatre aides ont été accordées : au SIVOS de Saint-Trivier-sur-Courtes, aux communes de Marlieux, Saint-Germain-sur-Renon et La Chapelle-du-Chatelard, aux communautés de communes de Montmerle 3 Rivières et Rhône Chartreuse de Portes. L'aide est versée de manière dégressive, sur 3 ans. ●

CAF

Accueil sur rendez-vous dans toutes les permanences

→ Expérimenté depuis mai 2014 dans les agences de la Caf de Bourg-en-Bresse et d'Oyonnax, l'accueil sur rendez-vous est étendu depuis mars 2015 à l'ensemble des permanences Caf sur l'Ain, à Ambérieu-en-Bugey, Bellegarde, Belley, Saint-Genis-Pouilly et Saint-Maurice-de-Beynost. Il est proposé aux allocataires pour lesquels un accompagnement personnalisé est nécessaire pour toute situation délicate ou

complexe exigeant un examen approfondi du dossier. L'accueil est spécifique et personnalisé : le conseiller Caf reçoit l'allocataire en toute confidentialité, analyse la situation et fait un point complet sur le dossier au cours de l'entretien. Le rendez-vous peut être pris sans se déplacer, directement sur internet www.caf.fr, rubrique Ma Caf / Contacter ma Caf / Prendre un rendez-vous. ●

Des démarches facilitées sur Internet

→ Aujourd'hui, la grande majorité des démarches Caf ne nécessite pas de se déplacer et de prendre rendez-vous. Elles peuvent être

réalisées 24h/24 sur le site Internet www.caf.fr. On peut y trouver la plupart des réponses. Le caf.fr, c'est simple, rapide et fiable ! ●



DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

Aide aux futurs médecins

→ Depuis 2008, le Conseil général aide les étudiants en médecine générale qui effectuent leur stage dans l'Ain. 150 000 € sont inscrits au budget 2015. De novembre 2014 à avril 2015, 29 internes reçoivent ainsi une aide (16 stages chez un praticien et 13 stages autonomes en soins primaires ambulatoires supervisés), pour un montant total de 69 600 €. L'aide départementale ne peut être cumulée avec l'indemnité forfaitaire de transport proposée par l'État aux étudiants accomplissant un stage ambulatoire. ●

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Mieux connaître le rôle de la MDPH

→ Le dispositif de la Maison départementale des personnes handicapées de l'Ain (MDPH) étant complexe, une journée d'information est organisée chaque trimestre depuis 2008 à l'attention des professionnels, des élus, des familles qui ne représentent pas seulement eux-mêmes, et de toute personne susceptible de diffuser l'information. Après la journée prévue le 3 avril, la suivante aura lieu en juillet. ●

www.mdph.ain.fr

LUTTE CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Nouvelle étape européenne pour l'Arc-en-ciel

→ En mars, l'ITEP L'Arc-en-ciel (Orsac), à Trévoux, a mené une nouvelle étape de son projet européen Capwin* 2013-2015 visant à lutter contre le décrochage scolaire en initiant les professionnels (éducateurs, enseignants...) à une méthode innovante permettant d'aider l'enfant à se reconnecter avec ses objectifs et à raccrocher avec la formation. Au fil de sept demi-journées, une douzaine de professionnels de l'éducation, l'enseignement, la formation, l'orientation, ont pu découvrir la méthode et tester les outils. La même démarche est effectuée dans les établissements partenaires du projet en Espagne, au Portugal, en Suède, Islande, Grèce et Roumanie. La restitution finale des travaux aura lieu en France, à l'automne 2015. ●

* Voir Interaction n° 78, décembre 2013, p. 32-33



AIDE À DOMICILE... LORSQUE LE DOMICILE EST LA PRISON

Aider les détenus en perte d'auto

L'ADAPA ET LE SPIP DE L'AIN VONT SIGNER UNE CONVENTION POUR DES INTERVENTIONS D'AIDE AUX PERSONNES DÉPENDANTES AU SEIN DE LA PRISON DE BOURG-EN-BRESSE.

→ Le 4 février, l'ADAPA conviait personnels et partenaires à rencontrer des représentants de l'administration pénitentiaire, du SPIP, du Conseil général. « Ce temps d'échanges a été très important. Il a permis d'enlever les a priori, de démystifier l'univers pénitentiaire, d'avoir aussi un questionnement et une réflexion sur notre métier, sur le service apporté quelle que soit la personne. C'est une démarche ouverte, très positive. Ce projet est l'opportunité pour les professionnels de l'aide à domicile de valoriser leur métier », souligne Martine Verne, directrice de l'ADAPA.



Apporter un service professionnel d'aide aux personnes en perte d'autonomie, due au handicap ou au vieillissement, lorsque le domicile est la prison : le projet longuement réfléchi et mûri entre l'ADAPA, le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) de l'Ain et le Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse, se concrétise. Une convention sera prochainement signée, formalisant le cadre et les modalités d'intervention. L'action entre dans les prestations prises en charge par la PCH ou l'APA*, versée par le Conseil général. « La réflexion est engagée depuis juillet 2012. C'est un projet qui demande un cheminement, une préparation. Il privilégie les valeurs de citoyenneté, de dignité, que notre projet associatif défend. Le but est d'intervenir auprès des personnes qui en ont besoin, avec la même qualité de service qu'au "dehors", en intégrant la complexité du "dedans" », souligne Martine Verne, directrice de l'ADAPA.

“ Enlever les a priori ”

« Nous intervenons déjà, à la demande du SPIP, en externe, auprès de personnes sous mesure de bracelet électronique, par exemple. Nous avons réfléchi ensemble pour aller plus loin, pour compenser la perte d'autonomie des personnes détenues. Le Conseil général, la MDPH, les unités de soins intégrées de l'hôpital Fleyriat et du CPA, sont associés à la réflexion et à la préparation du projet »,

explique Christelle Roudaut, responsable des Territoires et du Développement à l'ADAPA. « Le SPIP a pour missions de favoriser le maintien des liens familiaux des détenus et leur réinsertion sociale, en les aidant à préparer leur sortie. Nous travaillons avec de nombreux partenaires : Pôle Emploi, la Mission locale jeunes, l'Éducation nationale, la Caf, le Point d'accès aux droits... Les gens ont souvent une vision de l'administration pénitentiaire très fermée mais beaucoup de personnes extérieures entrent à la prison », rappelle Philippe Arhan, directeur du SPIP de l'Ain. L'idée d'intervenir au sein de ce domicile particulier qu'est la prison fait son chemin au sein du personnel de l'ADAPA. Une petite équipe de salariées volontaires est en cours de constitution. « La première fois qu'on nous en a parlé, j'étais surprise : c'est un peu particulier. Je ne savais pas qu'il y avait tant d'intervenants extérieurs à la prison, j'étais persuadée qu'elle avait son propre personnel pour tout », reconnaît l'une d'elles, Christine Salomon, auxiliaire de vie sociale. « Notre travail, c'est d'aider les personnes. Apporter ce service aux détenus qui en ont besoin, c'est les respecter dans leur dignité, leur vie privée. Le projet est intéressant et enrichissant. C'est un plus pour l'exercice de notre métier. La formation nous apportera des choses, sur le handicap par exemple, qu'on pourra mettre en pratique aussi à l'extérieur. » ● A. P.

* Prestation de compensation du handicap, Allocation personnalisée d'autonomie

DIALOGUE

Une réunion pour en savoir plus

→ L'intervention sera-t-elle effectuée par une personne seule ou en binôme ? Un surveillant sera-t-il présent dans la cellule ? Quelles sont les conditions de sécurité ?... Bien des questions ont fusé lors de la rencontre organisée par l'ADAPA le 4 février, dans ses locaux à Bourg-en-Bresse, à l'attention de ses personnels et des partenaires du projet. Une rencontre riche d'informations et d'échanges, avec en premier lieu une présentation de la réalité pénitentiaire en France, menée avec brio et chiffres à l'appui, par Hugues Berbain, inspecteur général des services judiciaires et ancien directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire nationale. Oui, la prison est un lieu « d'une grande complexité ». Oui, la surpopulation carcérale existe mais, précision importante, « ne concerne que les maisons d'arrêt - pas celle de Bourg -, pas les centres de détention et les maisons centrales ». Oui, le problème de l'altération des facultés mentales est « une vraie réalité, qui concerne environ 30 % des détenus ».



→ Hugues Berbain, inspecteur général des services judiciaires et ancien directeur adjoint de l'Administration pénitentiaire.



→ Patrick Motuelle, directeur du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse.

Non, la prison n'est pas un monde replié sur lui-même, confirme Patrick Motuelle, directeur du centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse. « Les détenus bénéficient de toutes les interventions possibles, pour suivre des cours, se former, être aidés... L'administration pénitentiaire a intérêt à ne pas travailler seule. L'acte professionnel exécuté dedans doit être le même que celui exécuté dehors. » Oui, la prison est un univers ultra-réglé, où toutes les conditions sont prises pour assurer la sécurité de tous : détenus, personnels, intervenants extérieurs. « L'aide à domicile qui interviendra dans la cellule aura une alarme. On peut envisager une intervention en binôme. »

Les interventions d'aide à la personne en prison existent déjà dans d'autres établissements. Un document diffusé par le ministère de la justice, à l'occasion des 20 ans de la loi santé-justice signée en 1994, indique que « des conventions ont été signées avec une quarantaine d'associations et d'entreprises de services d'aide à domicile et de services infirmiers permettant d'intervenir en détention ». Quel comportement adopter quand on intervient en prison ? « Avoir une bonne distance vis-à-vis des détenus : être à l'écoute, avoir de l'empathie mais pas plus », répond Hugues Berbain. ●

SUR LE TERRAIN

Regard sur Rennes

Association d'aide à domicile sur l'agglomération rennaise, l'ASSIA Réseau Una intervient à la prison des femmes de Rennes et au centre pénitentiaire pour hommes de Rennes-Vézin (comme, avant son ouverture en 2010, à l'ancienne prison Jacques Cartier). Des conventions ont été signées avec le SPIP, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, le CHU et le CHGR (centre hospitalier psychiatrique).

« L'intervention en milieu carcéral est gérée de la même manière qu'au domicile : pour chaque nouveau bénéficiaire, une évaluation est réalisée sur place, par le responsable de secteur de l'ASSIA et le médecin-conseil du Conseil général. Un plan d'aide est ensuite défini. Une fiche mission est rédigée pour les salariés qui effectueront l'intervention », explique Valérie Labanvoie, cadre de secteur.

L'équipe intervenante compte une dizaine de salariés, les hommes auprès des détenus, les femmes auprès des détenues. « Ils rencontrent les mêmes problématiques qu'au domicile, ni plus ni moins. »

Leur mission est identique : « Ils apportent un bien-être, un confort, un accompagnement pour les actes essentiels du quotidien. Les interventions concernent le plus souvent la gestion du linge, l'aide à la toilette, à l'entretien de la cellule. En domicile ordinaire, les salariés font face parfois à des personnes qui sont dans le refus, le déni de la dépendance. Les détenus auprès desquels nous intervenons ont donné leur consentement, ils sont demandeurs d'une aide. »

Les interventions peuvent s'étaler de quelques semaines à plusieurs mois. Elles concernent tout au plus un ou deux détenus à Rennes-Vézin et, actuellement, aucune sur la prison des femmes.

En pratique

- De construction récente, le centre pénitentiaire de Bourg compte 690 places (maison d'arrêt de 390 places et centre de détention de 300 places.) Il est équipé de sept cellules aménagées pour personnes à mobilité réduite, permettant l'accueil de détenus handicapés ou en perte d'autonomie. Les interventions se feront essentiellement dans ce cadre.
- Une formation de cinq jours non consécutifs permettra aux professionnels de l'ADAPA d'aborder les questions relatives aux règles de l'administration pénitentiaire, à la sécurité, au handicap...
- Le financement de la prestation d'aide à la personne relève du Conseil général, dans le cadre de la PCH ou de l'APA. Mais, selon la logique administrative, du Conseil général du domicile de la personne... qui ne se situe pas forcément dans l'Ain. Les services départementaux veilleront au transfert des dossiers. ●



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La sédentarisation, une nouvelle

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE A CONFIE À ALFA3A L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES GENS DU VOYAGE. SANS GOMMER LES CODES ET LES HABITUDES DE VIE, LE SERVICE MET L'ACCENT SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT, L'ÉDUCATION, LA SANTÉ ET L'INSERTION PAR L'EMPLOI. SON EXPÉRIENCE EST FORTE ET APPRÉCIÉE.

→ Pour ALFA3A, l'accompagnement social des gens du voyage est depuis juillet 2013 une nouvelle compétence. C'est à cette date qu'elle reprend les activités de l'ALAP (Association logement accueil et promotion des familles et travailleurs en Haute-Savoie). L'une et l'autre, nées pratiquement à la même époque, avaient bien des points communs : la gestion de résidences sociales, l'accueil des demandeurs d'asile, l'accompagnement de publics en difficulté. Le service composé d'une quinzaine de personnes implantées dans quatre antennes (Annecy, Annemasse, Thonon, Cluses) a découvert avec ALFA3A la "transversalité opérationnelle", c'est-à-dire la possibilité de travailler avec le service logement ou le service insertion pour plus de pertinence et d'efficacité.



À public spécifique, service spécialisé : le principe vaut pour l'accompagnement social des gens du voyage de Haute-Savoie que gère désormais ALFA3A. Le département s'est engagé en confiant l'accompagnement social global des familles « Gens du Voyage » à ALFA3A tout comme les services de l'État via un schéma d'accueil comme l'impose la loi et comme l'exigent certaines situations tendues entre élus et familles que le service aide à résoudre.

La Haute-Savoie est un carrefour de grand passage ; c'est aussi un territoire où vivent de manière permanente ou temporaire les 520 familles, grands voyageurs, semi-sédentaires ou sédentaires que suit le service sur la Haute-Savoie depuis vingt ans. « Nous sommes là pour aider les familles à se projeter, que ceux qui le désirent aient accès au logement, comme tout le monde, qui est la clé de tout, à la santé, à la scolarité, à l'insertion par l'emploi. Le service les accompagne dans la sédentarisation. Nous avons même dans l'équipe une chargée de mission qui intervient sur la pérennisation des activités économiques puisque 210 familles sont engagées dans un parcours professionnel de travailleur indépendant. »
Françoise Potier-Bergès, la responsable du service

basée à Annecy, peut compter sur une équipe de 12 professionnels diplômés d'état renouvelée à 70 % lorsqu'ALFA3A a pris la suite de l'ALAP en 2013, et réorganisée pour plus de lien et de transversalité à la fois entre les quatre pôles (« À Thonon, on ne vit pas les mêmes réalités qu'à Cluses, à tel point qu'entre collègues on a l'impression de ne pas s'occuper du même public et d'avoir une mission différente », à la fois entre les services de l'association).

La responsable du service a apprécié de pouvoir "refonder" cette mission de service si particulière. Elle veille avant tout à la cohésion de son équipe, juste contrepoids à l'autonomie nécessaire aux quatre pôles. Chaque mois, toute l'équipe de travailleurs sociaux se rencontre et une fois par trimestre le service se retrouve au complet ; chaque semaine, Françoise Potier-Bergès rencontre les pôles, tente de se rendre sur chaque antenne. Elle insiste sur le professionnalisme de son équipe : « Nous ne sommes pas des humanitaires ou des militants. Nous sommes des salariées avec un statut clair et une mission précise confiée par le Conseil général de Haute-Savoie d'où notre légitimité. Nous avons la connaissance des "gens du voyage", que nous accompagnons. Nous n'avons pas

étape pour les gens du voyage

la prétention de connaître et de parler de tous les "gens du voyage" comme si ces familles ne représentaient qu'un groupe ou qu'une entité... Nous prenons en compte les individualités... les sensibilités différentes... »

Enfin, il n'est pas question de considérer les gens du voyage comme un public à part. « Nous nous impliquons fortement dans le réseau local des acteurs, du partenariat (doit commun). Il faut parfois mettre le doigt sur les discriminations qui les frappent; parfois, il faut s'interposer par la médiation ou la conciliation dans les conflits où le ton peut monter très vite. C'est difficile de faire rentrer les gens du voyage dans un cadre. Plus ils sont sédentaires, plus ils revendiquent leur appartenance à la communauté des gens du voyage. » ●

A.G.

→ Un public très divers

● La communauté des gens du voyage de Haute-Savoie compte près de 650 familles. La moitié est composée de sédentaires, un quart de semi-sédentaires, un quart de grands voyageurs. 359 sont domiciliées à ALFA3A. Sur les 514 familles suivies par le service en 2013, on comptait 772 adultes et 601 enfants. Douze personnes assurent cet accompagnement : 4 postes d'accueil social répartis sur les 4 antennes, 9 postes de travailleurs sociaux, dont 3 à Annecy et 4 à Annemasse, 1 à Thonon et 1 à Cluses, un poste de chargée de mission (dans l'accompagnement économique des travailleurs indépendants et une responsable de service. ●

MURIÈLE MELQUIOND, ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE

Son numéro de portable est en illimité...

Un trait de caractère rapproche depuis bientôt vingt ans Murièle Melquiond et les gens du voyage : le goût pour la liberté d'action. « C'est un public atypique, comme moi ! » L'éducatrice spécialisée, diplômée de l'université de Grenoble, assume pleinement son choix : alors que personne ne se pressait au portillon du recrutement, elle a choisi d'accompagner ces familles, de la naissance à la mort. Des gens qui ont souvent arrêté de rêver, même s'ils ont toujours la caravane dans la cour ou dans un coin de leur tête. Beaucoup vivent du RSA. Murièle les aide à remplir les cases de formulaires dans lesquelles ils ont du mal à entrer. « Mais comment leur demander de travailler, quand on a ni eau ni électricité ? Ils marchent beaucoup à l'affect et cela reste difficile de les insérer dans le milieu du travail classique et ordinaire. »

→ Mariages en robe

En vingt ans d'existence, le service d'accompagnement social a su accumuler les petites victoires : « Les femmes accouchent désormais à la maternité et conduisent leurs enfants à la maternelle. Les familles sont moins nombreuses; grâce à la CMU, elles sont mieux soignées. Certains jeunes couples choisissent de s'installer dans l'habitat diffus. La scolarité avant 12 ans n'est plus trop un problème. Je connais même quelques mariages mixtes. »

Muriel suit en permanence une centaine de familles avec la conviction d'être " multi-casquettes " : « J'ai vu grandir la deuxième génération. Les filles restent toujours dans le

schéma. Sur 70 enfants scolarisés, une seule fréquente le lycée qui apparaît souvent comme un lieu de perte. En vingt ans, j'ai connu trois diplômés. On se marie vierge, toujours en robe. De vrais mariages dans la tradition, auxquels je suis invitée ! »



→ Des terrains, pas des camps

Muriel connaît bien sûr tous les codes qui s'appliquent sur les terrains (« On évite de dire que l'on vient sur un camp quand il y a des anciens »), les choses à faire ou à ne pas faire en présence des hommes ou des femmes. « Si vous êtes mariée et mère de famille, vous êtes légitime auprès d'elles. » Beaucoup de ces femmes ont entré le numéro de portable de Murièle dans la courte liste de leurs appels illimités. Beau témoignage de confiance pour cette éducatrice qui travaille pour leur accès aux droits communs et aux soins pour l'éducation de leurs enfants et la possibilité d'habiter un logement décent. « Ils sont sans tabous avec nous, y compris en matière de violences conjugales. »

Le temps qu'elle leur consacre s'adapte aux besoins : « Il faut savoir passer des moments avec eux. On peut se le permettre. Moi, je revendique ce temps-là, informel et important. » ●

SÉVRIER ET ALFA3A CONSTRUISENT TROIS LOGEMENTS

→ À Sévrier, commune qui borde le lac d'Annecy, vivent dans des conditions très précaires des familles de « gens du voyage ». « L'eau leur arrive par un tuyau qui gèle l'hiver. La construction de ces trois logements va leur permettre de passer d'un mode de vie à un autre, d'aller plus avant dans la sédentarisation », explique Françoise Potier-Bergès. Dans le cadre d'une politique volontaire, le maire et son équipe municipale ont décidé de céder à titre gracieux un terrain de 1 000 m²; le pôle logement d'ALFA3A a rédigé avec l'équipe d'Annecy le cahier des charges et monté le dossier de construction. Une complémentarité appréciée par le service mais aussi par les partenaires institutionnels haut-savoyards engagés dans un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage. Un bel exemple donné par cette commune qui favorise l'habitat adapté et durable et répond ainsi aux obligations imposées par la loi SRU.



Au-delà des mots, un lieu, des outils, des actions

→ Les organisateurs de la première Rencontre en faveur de l'emploi des seniors*, le 28 janvier, à Bourg-en-Bresse, n'auraient pu trouver meilleure date pour cette journée riche d'apports pratiques, échanges et témoignages : en plein dans la semaine où le gouvernement annonçait de prochaines mesures nationales sur le sujet.

Sur le terrain, le territoire se bouge, comme en témoigne l'expérimentation en 2014 des « actions joker », réunissant des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans autour d'une dynamique de recherche active. Nouveau aussi : dès ce printemps 2015, la MIFE ouvre un Espace Emploi Seniors, où ceux-ci pourront s'informer, se retrouver, participer à des ateliers pratiques de recherche d'emploi, rencontrer des professionnels... Le besoin est fort : « *Le taux de chômage dans l'Ain reste inférieur à la moyenne nationale mais le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans a augmenté de 7,2 % en un an* », souligne Nathalie Cliquot, de l'OCDE. L'étude menée localement montre que près d'un actif sur dix a plus de 55 ans. Les entreprises semblent avoir une image plutôt positive des seniors mais peu mettent en place des pratiques managériales pour faciliter leur maintien ou retour à l'emploi. Pour autant, elles voient dans l'expérience et le savoir-faire des seniors un

avantage mais craignent une adaptabilité insuffisante. D'où la nécessité de casser les stéréotypes, de développer, tout comme la formation tout au long de la vie, « *l'employabilité tout au long de la vie* ». « *Les seniors amènent des compétences, qu'ils peuvent transmettre. Un senior technicien supérieur est une réelle plus-value* », confirme un chef d'entreprise. Il convient aussi, pointe Hervé Lanouzière, directeur de l'ANACT**, de s'interroger sur « *l'employabilité de l'entreprise, son aptitude à accueillir le salarié* ». Clé de la réussite : « *l'adéquation entre les besoins de la personne et les besoins de l'entreprise* ».

Des outils sont à disposition des entreprises. « *415 contrats de génération ont été signés dans l'Ain sur 4900 en Rhône-Alpes* » indique Marie-France Villard. « *100 entreprises, dont 30 dans l'Ain, ont bénéficié d'un dispositif régional d'appui-conseil pour la gestion active des âges* », précise Julien Chometton, de l'Agefos PME. ●

www.espace-emploi-seniors.fr

www.contratdegeneration.emploi.gouv.fr

* La rencontre était organisée par la MIFE, à l'initiative du CTEF (Contrat territorial emploi formation) Bresse Dombes Val de Saône, en partenariat avec l'État, la Région, le Conseil général, le CIBC, le CIDFF.

** Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail

RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE CHARLES ROBIN

Recherche locataires !



→ BBC et convivialité caractérisent la nouvelle résidence.

11 T3 de 67 m²), dont 13 adaptés aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

→ Imaginée et construite par Bourg Habitat en partenariat avec la Ville de Bourg-en-Bresse, la résidence intergénérationnelle Charles Robin, à l'angle de la rue éponyme et du boulevard Saint-Nicolas, sera livrée prochainement. Elle comprend, répartis sur trois niveaux, 25 logements (14 T2 de 49 m² et

Objectif : favoriser la création de liens sociaux entre générations, l'émergence de solidarité entre les habitants et l'ouverture aux autres par la mise en place d'activités communes. Une charte sera impérativement signée par tous les habitants, les règles de vie associées ayant pour but de faire perdurer le projet d'intergénérationnalité et de permettre à chacun d'être acteur de la vie du bâtiment.

Des rencontres seront organisées et encadrées par le Service municipal des aînés et des personnes Handicapées (SAPH) dans le salon intergénérationnel qui se veut être un lieu convivial et accessible à tous les habitants de l'immeuble.

Les personnes intéressées par ce projet peuvent contacter Bourg Habitat au 04 74 50 95 92 et faire rapidement une demande de logement à l'agence, 16 avenue Maginot à Bourg-en-Bresse. ●

ORIENTATION

SOFEO 2015 : record d'affluence

→ Chaque année depuis 2010, la Ville d'Oyonnax organise le Salon de l'orientation, de la formation et de l'emploi (SOFEO) à destination des 14-25 ans et des demandeurs d'emploi de plus de 25 ans. Objectif : répondre aux enjeux de l'emploi et de la formation sur la Plastics Vallée. Jeudi 26 février marquait la 5^e édition, renouvelée avec le soutien de la Communauté de communes Haut-Bugey, la Région Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Claude, la Communauté de Communes du Pays Bellegardien, Allizé Plasturgie et l'État.

Un SOFEO 2015 plus que réussi avec 3 000 visiteurs venus chercher des infos pour construire leur avenir professionnel, choisir leur futur métier, se documenter, dialoguer avec des professionnels, trouver un centre de formation, répondre à des offres de stage, d'alternance, décrocher un premier job ou un job d'été. Le nombre d'exposants croissant n'est pas étranger au succès du salon.

Trois villages étaient proposés pour mieux orienter les visiteurs et favoriser des rencontres de qualité avec les exposants : le Village

Découverte des métiers avec plus de 20 filières représentées, le Village Formation avec de nombreux établissements scolaires et organismes, et le Village Recrutement animé par soixante entreprises et 300 offres à présenter. ●



© Florence Daudé - Ville d'Oyonnax

→ Le salon a accueilli 3 000 visiteurs, dont 90 % de 14-25 ans venus des bassins oyonnaxien, bellegardien et du Jura voisin.

Presque 1 euro sur 2 consacré à l'action sociale

S'élevant à près de la moitié du budget total du Conseil général, le budget Solidarité 2015 a vu sa hausse limitée.

→ 216 millions d'euros

Depuis 2008, le Budget solidarité est en hausse constante, en moyenne de 3,5 % par an. En 2015, vu les contraintes budgétaires – baisse des dotations d'État et hausse des dépenses liées aux allocations sociales – son évolution a dû être limitée (+ 1,44 %). S'élevant à plus de 216 M€, le montant total des dépenses de fonctionnement inscrit au budget primitif 2015 Solidarité représente 45,5 % des dépenses de fonctionnement du Conseil général. Ce budget s'entend hors salaires des personnels : ceux-ci s'inscrivent au budget général du Département. Les dépenses de personnel inscrites au BP 2015 du Conseil général s'élèvent à 97,5 M€, soit une hausse de 2,7 % par rapport à 2014. La masse salariale représente 20 % du budget de fonctionnement et 15 % du budget total du Département.

→ Que comprend le budget Solidarité ?

Les dépenses relatives à l'enfance (PMI, aide sociale à l'enfance, aide aux équipements petits enfance, formation des assistants maternels et familiaux...), la famille (soutien à la parentalité, adoption...), les personnes âgées (APA, dotations aux établissements d'hébergement...), les personnes handicapées (PCH, dotations aux établissements...), l'insertion (RSA, accompagnement des bénéficiaires du RSA, fonds d'aide aux jeunes...), le développement social (soutien aux centres sociaux, actions menées dans le cadre de la politique de la ville...), le logement (aide au logement public, fonds solidarité logement).

→ Quelle répartition ?

59 % des dépenses inscrites au budget Solidarité concernent l'autonomie: versement de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) pour les personnes âgées et de la PCH (prestation de compensation du handicap) pour les personnes handicapées. 22 % concernent l'insertion, dont près de 90 % pour le versement du RSA et les contrats uniques d'insertion.

→ Comment se prépare ce budget ?

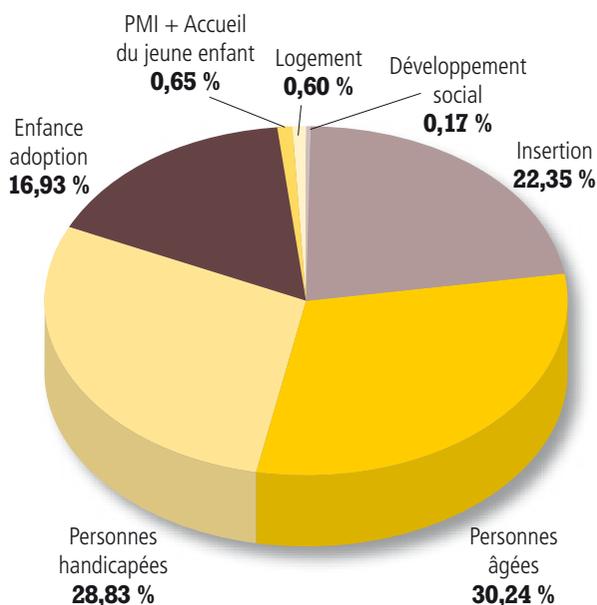
L'élaboration du budget de l'année n + 1 débute dès le mois de mai. La Direction générale adjointe de la solidarité est la seule des cinq DGA* à compter parmi son effectif un agent spécialement chargé de sa préparation et son suivi. Chaque responsable de domaine** présente un état des lieux à actions à financer, étudié par le directeur général puis débattu par les élus. Le budget est ensuite présenté à l'assemblée départementale en octobre et voté en décembre. ●

* Infrastructures et déplacements; Aménagement du territoire, économie et environnement; Éducation, jeunesse, sports et culture; Solidarité; Fonctionnement institutionnel.

** PMI, Accueil du jeune enfant, Enfance et adoption, Autonomie (personnes âgées et personnes handicapées), Établissements (personnes âgées, personnes handicapées), Insertion, Développement social, Logement).

Répartition des dépenses de fonctionnement du budget Solidarité

Total des dépenses de fonctionnement 2015 : 216,230 M€



REPÈRES

Handicap : au 31/12/2014, le nombre de bénéficiaires de la PCH était de 2252, soit + 8 % par rapport à 2013. La hausse est constante: 1 726 au 31 décembre 2011, 1 942 au 2012, 2 069 en 2013.

Personnes âgées : le nombre de bénéficiaires de l'APA est également en hausse régulière: 9 159 en 2011, 9 330 en 2012, 9 590 en 2013, 15 064 en 2014.

Insertion : fin 2014, le nombre de foyers bénéficiaires du RSA est de 11 190, soit environ 20 000 personnes couvertes (allocataires, conjoints et enfants).

Le taux de contractualisation (allocataires du RSA signant un contrat d'insertion) est de 60 % en 2014. ●

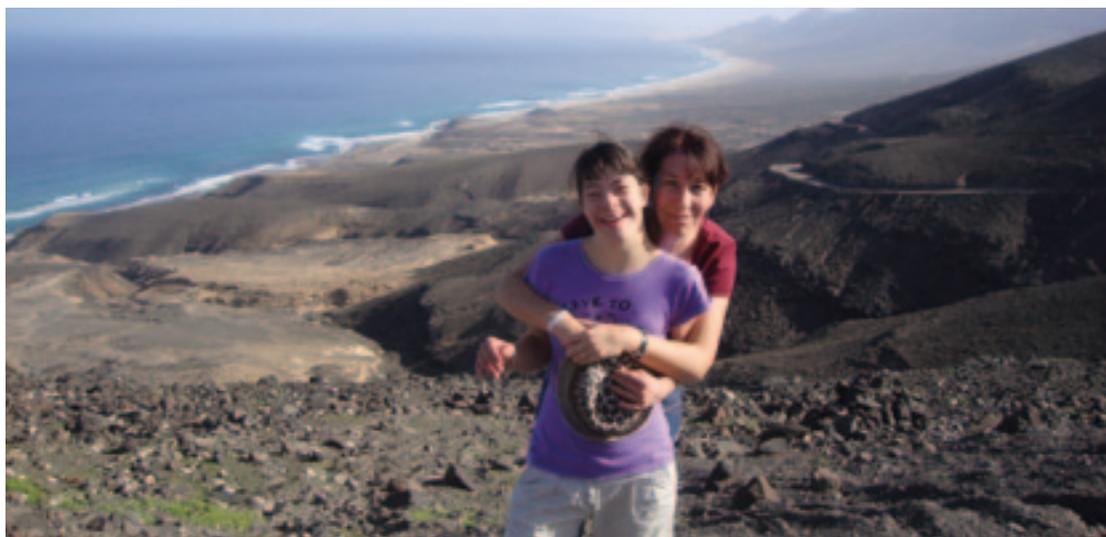
BP 2015 du Conseil général (en millions d'euros)	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	474,817	211,704
dont Budget Solidarité	216,230	19,547
Recettes	518,562	167,959
dont Budget Solidarité	54,296	10,500



PROJET ASSOCIATIF

Comment répondre aux besoins

L'ADAPEI DE L'AIN FAIT DU SOUTIEN AUX JEUNES FAMILLES ET DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION UNE PRIORITÉ. PILOTÉ PAR LA COMMISSION ACTION FAMILIALE, L'ENJEU BOUSCULE L'ORGANISME. EXPLICATIONS.



→ Caroline, épanouie, doit trouver sa place.

Dès l'annonce du handicap, auprès de qui se renseigner ? Comment sortir de l'isolement et être aidé ? Autant de questions auxquelles l'Adapei souhaite mieux répondre en renforçant l'accompagnement des parents ou du représentant légal des personnes accueillies dans ses établissements. Pour y parvenir, le nombre d'adhérents et de bénévoles doit être développé. En témoignent trois familles aux parcours et aux attentes différents. L'enjeu est d'autant plus important qu'il s'agit d'assurer la représentativité et le pouvoir d'influence du mouvement associatif. « *Quand Caroline est née en 1993, atteinte de trisomie 21, nous nous sommes demandés si nous serions capable de l'élever. Nous ne connaissons pas le handicap. Nous avons tout de suite voulu avoir une vision de son avenir* ».

Éric et Corinne Just recherchent des informations, prennent rendez-vous avec l'IME Le Prélion et rencontrent une

famille et leur fille. Cette démarche " offensive " ne les quittera pas.

Des professionnels plus à l'écoute

« *Rien n'a coulé de source pour nous et Caroline. L'important, c'est que les professionnels nous écoutent davantage, qu'ils comprennent que nous connaissons nos enfants.* »

À 16 ans, après une scolarisation en milieu ordinaire jusqu'en 2008 et une année d'Unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), Caroline goûte à l'internat séquentiel à l'IME L'Armaillou, à Belley, et s'y épanouit. La jeune fille

se forme à différents métiers et excelle en sports adaptés avec l'Association bugiste de sport adapté (Absa). Aujourd'hui, Caroline est en passe d'intégrer la blanchisserie Les Biolattes et de vivre au foyer d'hébergement pour personnes handicapées Les Patios à Virieu-le-Grand. Avec le recul, Éric et Corinne Just se disent convaincus que « *le milieu associatif peut aider les parents à ouvrir des portes. Nous avons besoin d'une personne-ressource pour nous informer, nous orienter, dès l'annonce du handicap* ».

Les parents devraient adhérer automatiquement

Autre témoignage : en 2011, Thomas, âgé de 12 ans et porteur d'autisme, est orienté par la MDPH¹ vers trois structures d'accueil : deux de l'Adapei et une de l'Apajh. La prise en charge de l'autisme étant leur priorité, ses parents² choisissent l'IME Le Prélion à Péronnas. Depuis trois ans, la mère est membre élue du CVS « *pour porter la parole des parents* ». Une mission qui lui tient à cœur, même si peu de parents s'expriment auprès de leurs représentants. Elle et son mari adhèrent à l'association depuis deux ans. « *Au début, le montant de la cotisation (80 €) nous a questionnés. Nous ne connaissons pas bien l'Adapei. Or, la prise en charge de nos enfants par l'IME ne nous coûte rien. Je pense même que cela nous déresponsabilise. Je constate que les parents s'impliquent très peu dans la vie de l'établissement. En milieu ordinaire, les familles donnent un peu d'argent à la coopérative scolaire, au Sou des écoles, etc. Les parents des enfants qui entrent dans un établissement géré par l'Adapei devraient adhérer automatiquement.* » ● **A.S.**

¹ Maison départementale des personnes handicapées

² Les parents de Thomas, travaillant dans le secteur social, ont choisi de témoigner dans l'anonymat.

“ *Le milieu associatif peut aider les parents.* ”

des familles ?

Quelle place pour nos enfants trisomiques ?

Annie et Marc Guechi sont parents de cinq enfants, dont Arthur, 20 ans passés, atteint de trisomie 21 et accueilli à l'IME Le Prélion depuis 1999. « Arthur arrive à la limite d'âge. Il a envie de travailler et doit trouver une place. Mais actuellement, il n'y en a pas. S'il travaillait à l'ESAT Les Dombes, il dormirait à la maison. » Une solution qu'ils jugent la plus adaptée à la personnalité de leur fils. Mais face à la position des professionnels, Annie et Marc ne cachent pas leur désarroi, ni leur exaspération. « Arthur, qui fait des stages depuis deux ans, n'a jamais fait l'essai en restauration, alors qu'il aime bien le secteur de la cuisine. Il doit faire un nouveau stage pour évaluer s'il est "embauchable". Depuis février, il ne le sera plus ! » Selon ses parents, Arthur aurait pu effectuer des stages dès l'âge de 16 ans. « Mais les premiers établissements de l'Adapei ont été construits pour accueillir des enfants trisomiques. Aujourd'hui, nous constatons qu'ils accueillent de plus en plus de jeunes avec des troubles du comportement. Quelle est la place pour nos enfants ?



→ Annie et Marc Guechi s'inquiètent pour l'avenir de leur fils.

L'Adapei ne doit pas se détourner de sa mission initiale. Il faut aussi entrer en contact avec les parents d'enfants handicapés. À l'annonce du handicap, nous sommes fragiles et dans la douleur. Nous ne sommes pas tous en mesure de frapper aux portes. » ●

3 QUESTIONS À

Philippe Jandrau, commission Action familiale Adapei

Défendre les droits et obtenir des moyens pour nos enfants

→ Une nouvelle politique territoriale se dessine. De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de créer une permanence sur six territoires pour assurer l'accueil et l'information des adhérents, des parents et du grand public. Ce projet territorial a été défini sur la base d'un diagnostic et de constats. Il est complémentaire des structures d'accueil existantes. Chaque permanent va représenter l'action familiale de l'association sur son territoire. Il pourra animer et développer un réseau local d'aide aux familles. Le but est de maintenir des liens avec les personnes sans solution, de rompre l'isolement des familles, d'accueillir les nouveaux parents.

→ Le soutien aux nouveaux parents devient donc une priorité de l'Adapei...

Oui, notre mission est de répondre aux besoins des familles, qu'elles soient écoutées, soutenues, informées. Depuis 2012, notre commission dispose d'une rubrique sur le site Internet de l'Adapei. Nous rencontrons les parents lors de réunions, de manifestations. C'est partager des moments de convivialité et de nouveaux combats. La

cellule de veille des conseils de la vie sociale (CVS), animée par des parents bénévoles, permet aussi de recenser les attentes des familles. Mais nous savons que les parents des jeunes qui arrivent en institut médico-éducatif (IME) reçoivent un appel de cotisation et ne comprennent pas toujours pourquoi.

→ Pouvez-vous rappeler à quoi sert la cotisation ?

La cotisation sert aux actions de notre mouvement au niveau local, régional et national : pour être à la fois force de propositions et organe de pression politique pour revendiquer, défendre les droits et obtenir des moyens pour nos enfants et les personnes handicapées. Mais les jeunes parents ne font pas bien le lien entre l'établissement qui accueille leur enfant et l'Adapei qui le gère. Chaque famille devrait pourtant adhérer. Car nous sommes une association de parents qui se battent depuis le premier jour pour la création de places d'accueil dans l'Ain, pour la scolarisation de nos enfants handicapés, pour obtenir les moyens d'améliorer leur vie en établissement, pour leur inclusion dans la société, pour l'emploi... ●



→ La cotisation sert aux actions du mouvement associatif du local au national, selon Philippe Jandrau, administrateur de l'Adapei chargé de l'Action familiale.

Souplesse et polyvalence

L'ORSAC FONCTIONNE AVEC UN SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE NEUF PERSONNES. UN CHOIX ASSUMÉ, DÉTAILLÉ DANS LE NOUVEAU PROJET DE SERVICE POUR 2015-2019.



Soutenir, cadrer et contrôler

À chaque association sa recette de gouvernance : celle de l'Orsac se nomme subsidiarité. Professer la gestion décentralisée et l'autonomie des établissements n'est pas un choix de tout repos. Le secrétariat général est donc chargé d'alimenter la cohésion de l'Orsac en facilitant les projets collectifs, en portant nombre de réflexions au niveau associatif, en harmonisant les méthodes de management... Symboles de cette évolution, les logos des établissements sont en train d'être modifiés : ils déclineront une même identité visuelle et « orsacienne ».

En dix ans, le secrétariat général s'est considérablement étoffé, passant de trois à neuf salariés. Il est devenu pour les établissements un recours pour les ques-

→ Le secrétariat général incarne la permanence de l'Orsac, au-delà des renouvellements d'administrateurs, des changements de directeurs et des intégrations d'établissements (quatre nouveaux venus depuis 2012). De gauche à droite :

Catherine Lavocat, employée administrative ; Marie-Gabrielle Serviant (debout), secrétaire générale adjointe ; Sébastien Guichon, chargé de mission ;

Olivier Rochette, secrétaire général ; Roseline Thimonier, cadre administratif et financier et Caroline Delsol, responsable juridique. Antoinette La Porta, assistante de direction et Cécile Schneller, coordinatrice handicap psychique, sont absentes.

→ Une sobre plaque de cuivre apposée au 51 rue de la Bourse à Lyon signale l'entrée du secrétariat général de l'Organisation pour la santé et l'accueil. Une enseigne modeste pour l'avant-poste d'une association de 3 000 salariés.

L'Orsac a ses quartiers généraux en plein cœur de Lyon, entre Opéra et Bellecour. Les bureaux sont installés à l'étage d'un immeuble ancien ; l'atmosphère y est à la fois concentrée et affairée. Les deux appartements du palier ont été réunis pour loger plus confortablement le secrétariat général de l'Orsac. C'est ici, dans ces cent quatre-vingt mètres carrés à parquet et moulures, qu'une équipe resserrée pilote une association de plus de 3 000 salariés répartis dans cinq départements et tous les secteurs du social et du sanitaire. En lien étroit avec les membres du bureau et les administrateurs délégués, elle permet à l'Orsac d'être bien plus que l'addition d'une trentaine d'établissements dont le plus gros pèse environ 1 100 salariés (le CPA) et les plus petits à peine une dizaine.

EN BREF



→ Frais de siège

● La part des budgets des établissements de l'Orsac affectée au secrétariat général pour ses dépenses est bien inférieure à 1 %. Le budget global de l'Orsac est d'environ 180 M€. ●

tions comptables ou juridiques épineuses et un allié pour les dossiers à monter et les projets à défendre. « Depuis quelques années, notre rôle de cadrage et de contrôle est de plus en plus présent », ajoute cependant Olivier Rochette, directeur du secrétariat général, liant cette évolution à un environnement plus complexe et plus implacable. Toutes les structures de l'Orsac doivent être capables de répondre aux exigences en matière de fiscalité, de sécurité, d'investissements ou d'obligations sociales.

Apprendre à travailler ensemble

La tendance des financeurs à préférer un interlocuteur unique et central explique aussi la montée en puissance du secrétariat général. Avec quelques effets collatéraux : « ça oblige à "penser global" sur les enjeux, les stratégies et les fonctionnements », se réjouit Olivier Rochette qui y voit un supplément de pertinence... et d'intérêt. Ainsi, l'Orsac mène des chantiers transversaux sur les ressources humaines, le management, les achats, l'évaluation, la sécurité et la communication. En l'absence de relation hiérarchique sur les établissements, les dossiers avancent en usant de conviction et de diplomatie, étayés par l'autorité du secrétaire général et du président. ● A. B.

COMMENTAIRES

“ Le secrétariat général traite ce qui ne peut l'être au niveau d'un établissement, c'est-à-dire ce qui est complexe ou sensible - ou une situation de crise. On est là aussi quand il faut bâtir une solution à plusieurs. ”

Olivier Rochette,
secrétaire général

“ C'est un flux permanent dans les deux sens : répondre aux besoins et aux demandes des établissements (renseignements, appui technique, expertise...) et faire appel à leurs personnes ressources. C'est notre collaboration qui fait avancer l'association. ”

Marie-Gabrielle Serviant,
secrétaire générale adjointe

“ Le secrétariat général apporte des règles et un cadre communs. Des obligations s'imposent à tous quelle que soit la taille de l'établissement, par exemple en matière de règles comptables ou de représentation du personnel. ”

Roseline Thimonier,
cadre administratif et financier

“ La mise en place de procédures communes a conduit à renforcer le contrôle assuré par le secrétariat général. Quant aux obligations légales ou juridiques, elles représentent aussi des opportunités ; l'instauration d'une mutuelle commune en est un exemple. ”

Caroline Delsol,
responsable juridique

“ La grande diversité des établissements de l'Orsac nécessite qu'on s'adapte en permanence et qu'on soit polyvalents. La variété des projets pousse à favoriser la co-construction des réponses et à développer la transversalité. ”

Sébastien Guichon, chargé de mission

EN BREF

→ Quatre axes

- Le projet de service 2015-2019 réaffirme les grandes missions du secrétariat général : d'abord, assurer le fonctionnement administratif et technique de l'association et apporter expertise et soutien aux directions d'établissements et aux administrateurs délégués. Le secrétariat général est également clairement missionné pour encourager les approches transversales et co-construire les projets ; il contribue à la stratégie globale de l'association. ●

→ Sur tous les fronts

- L'absence de routine caractérise le quotidien du secrétariat général qui s'occupe par exemple de :
 - négocier la convention d'objectifs et de moyens communs à huit établissements de l'Ain ;
 - organiser l'intérim de direction d'un établissement ;
 - participer à l'élaboration du projet de petite unité de vie de l'Ehpad du Clos Chevalier ;
 - mutualiser les audits de sécurité dans les établissements ;
 - négocier avec les instances représentatives du personnel... ●

SUR LE TERRAIN

→ Une équipe à maturité

- En étoffant son secrétariat général, l'association s'est incontestablement professionnalisée. Elle s'est donnée les moyens d'apporter aux établissements de l'expertise et des compétences, et de plus en plus de la rigueur et une dynamique commune. Le directeur du secrétariat général, Olivier Rochette, est un artisan opiniâtre de cette évolution. Il s'accommode - et toute l'équipe avec lui - d'un positionnement particulier, entre un bureau et des administrateurs fortement investis et des directions soucieuses de leur autonomie. « C'est une manière de fonctionner qui me convient, tant qu'elle s'accompagne

d'une intelligence collective. Elle oblige à convaincre par des arguments solides et des convictions personnelles bien ancrées. On construit autour d'une table, ensemble, des solutions plus justes et plus pertinentes que par une méthode hiérarchique et autoritaire. » Adopté l'an dernier, le projet de service 2015-2019 du secrétariat général serait-il celui de la maturité ? Cela y ressemble d'autant plus que le périmètre de l'équipe semble stabilisé - en tout cas pour quelques années - ; si besoin, les renforts se feront en priorité par mutualisation entre les établissements ou sur des missions courtes.



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ACTIONS ÉDUCATIVES ET DES SERVICES DE L'ÉTAT, CONSEIL GÉNÉRAL, CAF ET MSA POURSUIVENT ET RENFORCENT LEUR PARTENARIAT AUTOUR DE QUATRE AXES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES ET TRANSVERSAUX : PETITE ENFANCE, PARENTALITÉ, RÉUSSITE ET LOISIRS ÉDUCATIFS, CITOYENNETÉ.

Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain

SERVICES DE L'ÉTAT, CONSEIL GÉNÉRAL, CAF ET MSA POURSUIVENT ET RENFORCENT LEUR PARTENARIAT AUTOUR DE QUATRE AXES D'ACTION COMPLÉMENTAIRES ET TRANSVERSAUX : PETITE ENFANCE, PARENTALITÉ, RÉUSSITE ET LOISIRS ÉDUCATIFS, CITOYENNETÉ.

→ Le Schéma a été signé par Laurent Touvet, préfet de l'Ain, Rachel Mazuir, président du Conseil général, Christine Gonnu, vice-présidente, Francis Morlet, directeur académique des services de l'Éducation nationale, Robert Fontaine, président du Conseil d'administration de la CAF de l'Ain, Marie-Claire Laurent-Sanna, directrice de la CAF de l'Ain, et Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône.



Le centre social intercommunal de Chalamont, lieu de cohésion sociale, d'échanges et d'initiatives avec et pour les habitants, avec multi-accueil petite enfance, espace parentalité, info jeunesse, aide aux projets des jeunes, ateliers d'échanges de savoirs... C'est un lieu symbolique que les services de l'État, le Conseil général, la CAF et la MSA ont choisi pour signer, le 14 janvier, le Schéma départemental des actions éducatives et des services aux familles 2015-2020, poursuivant et renforçant ainsi leur partenariat afin de répondre aux besoins des familles, de la petite enfance à l'âge adulte, dans un esprit de cohérence, transversalité et réduction des inégalités territoriales.

Nourri des évaluations du schéma départemental des actions éducatives (SDAE) 2011-2014 et du schéma départemental d'accueil du jeune enfant 2009-2013, le

nouveau schéma intitulé « *Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain* » réunit les deux. D'autant plus que l'Ain, avec sa démographie croissante et sa dynamique partenariale déjà bien ancrée, s'inscrit comme l'un des dix-neuf départements préfigurateurs des schémas départementaux des services aux familles.

4 axes, 14 orientations stratégiques, 38 fiches actions

Le nouveau schéma réunit les partenaires, en lien avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, fédérations de jeunesse et d'éducation populaire, Udaf, associations locales), autour de quatre axes : la petite enfance, la parentalité, la réussite et les loisirs éducatifs, la citoyenneté des jeunes. Dans le détail, il définit quatorze orientations stratégiques et trente-huit fiches actions. ●

A.P.

“ Réduire les inégalités territoriales ”



Le Schéma est consultable sur les sites Internet :

www.ain.fr, www.caf.fr, www.ain.gouv.fr, www.ia01.ac-lyon.fr, www.msa01-69.fr

ILS ONT DIT

→ « Le Schéma départemental vise à renforcer la cohésion sociale sur les territoires, en faveur des enfants, des jeunes et de leurs parents. La culture du partenariat, qui nous permet de travailler ensemble, donne une dimension concrète à la citoyenneté, en montrant à la population que ce qui nous rassemble est plus important que ce qui nous différencie. » ●

Laurent Touvet, préfet de l'Ain

→ « Le Schéma traduit la volonté du Département d'accompagner, avec ses partenaires, les projets de territoire dans les domaines de l'enfance, la jeunesse et la famille. » ●

Rachel Mazuir, président du Conseil général

→ « L'Éducation nationale s'est engagée très naturellement dans le Schéma départemental, dont les objectifs recourent les missions de l'école : favoriser la réussite et l'épanouissement de chacun. » ●

Francis Morlet, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale

→ « La Caf de l'Ain accompagnera, conseillera les acteurs de terrain et les familles, et financera les équipements utiles au bien-être des familles. » ●

Robert Fontaine, président du conseil d'administration de la Caf, et **Marie-Claire Laurent-Sanna**, directrice

→ « La MSA est engagée dans vingt-sept actions sur les trente-huit du Schéma. Avec ses partenaires, elle souhaite garantir une meilleure équité territoriale, en aidant par exemple la création de relais assistants maternels et l'accès aux services de médiation familiale, en milieu rural. » ●

Olivier de Seyssel, président de la MSA Ain-Rhône

CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE

La fabrique des possibles

→ Petite enfance, parentalité, réussite et loisirs éducatifs, citoyenneté des jeunes : les quatre axes du Schéma sont assurément en action au centre social Mosaïque, à Chalamont. Géré par une association depuis sa création en 1981, le centre œuvre à l'échelle intercommunale depuis 2008. « Le travail mené avec nos trois principaux partenaires, la Communauté de communes, la Caf et le Conseil général, a permis de développer de nouvelles actions, toujours avec et pour les habitants. Plus on fait de choses avec et pour eux, plus on leur donne envie de s'engager dans des projets. Ce sont les bénévoles qui montent les actions, les salariés



les accompagnent. Le centre social, c'est un espace de discussion : si on discute, il peut se passer plein de choses, c'est la fabrique des possibles. Une habitante a proposé récemment de faire un système de troc de compétences, un groupe s'est impliqué, l'échang'heures est en train de se mettre en place », souligne Grégory Bornuat, directeur. En septembre 2013, l'installation dans des locaux neufs est allée de pair avec l'ouverture de nouveaux services petite enfance : un multi-accueil pour les 0-3 ans – passé de 12 à 18 places en janvier 2014 et fréquenté par une cinquantaine d'enfants – et un relais assistants maternelles, qui se déplace sur toutes les communes du

canton. Dans la même dynamique, un « Arbre à bulles » est né en octobre : ouvert un samedi matin par mois, animé par deux professionnelles de l'équipe petite enfance, cet espace parentalité, gratuit et sans inscription, accueille parents et enfants 0-6 ans, pour un temps de libres échanges, rencontres, jeux et activités. Côté 3-11 ans, l'accueil périscolaire fonctionne de 7 à 19 h, un horaire adapté aux nombreux parents travaillant sur l'agglomération lyonnaise. Côté 11/17 ans, les ados se mobilisent pour organiser sorties, actions solidaires... ●

→ Un multi-accueil pour les 0-3 ans et un RAM ont ouvert à Chalamont en septembre dernier.

EN BREF

→ L'Ain en chiffres

● 612 191 habitants*, un nombre en augmentation de 1,3 % en moyenne par an.

● 7 400 naissances en 2012, un chiffre croissant. Taux de natalité : 12,5 %.

● 26,8 % de jeunes de moins de 20 ans (24,5 % en France).

● 62 % : un taux de bi-activité parentale** important et en augmentation.

● 16 % des enfants de moins de 3 ans dans des familles sous le seuil de bas revenus.

● 111 établissements d'accueil du jeune enfant, soit près de 3 000 places.

● 5 400 assistants maternels, soit 19 000 places d'accueil.

● 37 relais assistants maternels.

● 63 % : un bon taux de couverture globale des besoins

en mode d'accueil du jeune enfant (52,2 % en France en 2011).

● 11 structures information jeunesse (Bureau, Points, Kiosques) : 1 BIJ, 5 PIJ, 5 KIJ. ●

* Population légale 2012 (source : INSEE)

** Taux d'enfants de moins de 3 ans dont les deux parents ont un emploi (ou le parent si la famille est monoparentale)

→ Suite page 30/31



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES ACTIONS ÉD

Quatre axes en action,



PETITE ENFANCE

Vu l'évolution démographique du département, l'enjeu est fort. Le schéma met l'accent sur quatre orientations : favoriser

l'égalité d'accès et la diversité dans les modes d'accueil, développer la qualité de l'accueil individuel et collectif, favoriser la coordination sur les territoires et le travail en réseau, informer sur les modes d'accueil.

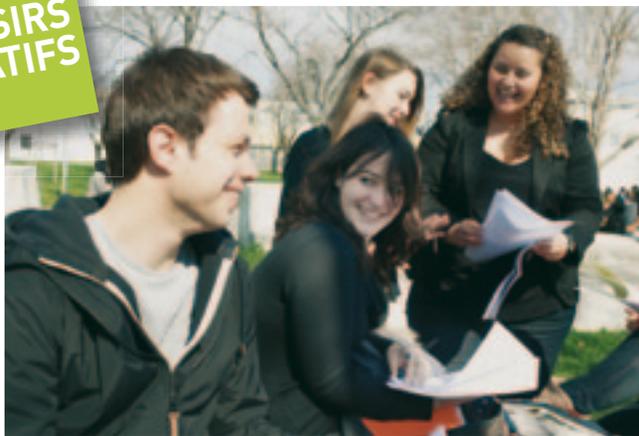
La Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE) réunit partenaires et acteurs depuis 2003. Le nombre de places d'accueil collectif a augmenté de 54 % en moins de dix ans mais la couverture territoriale est contrastée. 500 places devraient être créées entre 2013 et 2017. Des actions sont lancées pour développer des réponses aux besoins spécifiques croissants (horaires atypiques, accueil d'urgence...), faciliter l'accès des enfants en situation de handicap aux modes d'accueil...

SUR LE TERRAIN

→ Casser les stéréotypes

• La CAF, le Conseil général, le CIDFF, l'association d'insertion Tremplin et l'Épicerie solidaire se sont unis autour de la problématique de la garde d'enfants pour les parents ayant des horaires atypiques. Une étude a été lancée sur deux territoires expérimentaux, la Côtière et l'agglomération burgienne, afin de repérer les besoins et trouver des pistes d'action. « Deux tiers des Français travaillent avec des horaires décalés, rappelle Florence Letang, chargée d'appui et d'expertise Petite enfance à la CAF. Les liens entre le monde du travail et celui du social sont à renforcer pour que les parents puissent concilier vie professionnelle et familiale. Il faut faire connaître les possibilités, casser les stéréotypes. »

RÉUSSITE ET LOISIRS ÉDUCATIFS



Cet axe se déploie autour de trois volontés : soutenir le développement et la mise en cohérence des loisirs éducatifs, favoriser la réussite scolaire et éducative et lutter contre le décrochage scolaire, enrichir l'offre et développer les pratiques culturelles et sportives.

Les actions passent entre autres par l'organisation d'un réseau départemental des loisirs éducatifs, le soutien à la mise en place de projets à l'échelle intercommunale, aux actions locales favorisant l'accès des publics éloignés aux loisirs éducatifs, l'accompagnement des usages du numérique...

Objectif fort : assurer une réelle continuité éducative entre la famille, l'école, le temps libre et les structures de loisirs dans une démarche de coéducation et complémentarité des interventions.

SUR LE TERRAIN

→ Expression interactive

• Secourisme, alimentation, santé, citoyenneté... Diverses actions sont menées au sein des établissements scolaires, outils pédagogiques et partenariats à l'appui. « Tous les assistants sociaux scolaires sont très impliqués dans les actions pour l'éducation à la citoyenneté », souligne Janine Benoit, conseillère technique de service social à l'Éducation nationale dans l'Ain. L'expo-quiz « Égalité filles-garçons, parlons-en » et l'exposition interactive « 13/18 Questions de justice », élaborée par la PJJ, tournent dans plusieurs collèges. Sur le même modèle que les conseils de la vie lycéenne, associant les jeunes aux décisions de l'établissement, des collèges expérimentent la mise en place d'un conseil de la vie collégienne.

sur le terrain

SUR LE TERRAIN

→ Comment être parent aujourd'hui ?

- Côté petite enfance, sept LAEP* existent dans l'Ain, auxquels s'ajoutent les temps de rencontre parents-enfants proposés par diverses structures et les animations en salle d'attente PMI.
- Côté plus grands, exemple d'action innovante : jeudi 5 mars, à Oyonnax, les collèges Lumière et Ampère, en partenariat avec le centre social Ouest, ont convié parents (de collégiens et d'élèves en CM2), ados, professionnels et tout public, à une soirée autour de la question « Jeunes et adultes aujourd'hui : comment se parler ? ». L'échange, précédé de l'intervention d'une psychologue clinicienne, s'est prolongé autour d'un buffet convivial préparé par un atelier du centre social Ouest et l'équipe cuisine du collège Lumière.

* Lieux d'accueil enfants/parents.



PARENTALITÉ

Quatre orientations sous-tendent les actions : reconnaître les parents comme premiers acteurs de leur devenir familial, accompagner les acteurs de la parentalité, agir en prévention pour soutenir la parentalité, analyser l'adéquation entre les besoins et l'offre pour alimenter les pratiques locales.

Le thème est clairement transversal aux trois autres axes du Schéma, via diverses actions visant à soutenir le lien familial, favoriser la participation des parents, développer le lien écoles/familles...

À noter entre autres projets : soutenir et développer les réseaux locaux parentalité (LAEP, REAAP*...) et organiser des rencontres départementales, créer un observatoire de la parentalité, développer l'offre de médiation familiale, en particulier sur le Pays de Gex, la Bresse et en milieu rural.

* Lieux d'accueil enfants/parents, Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents.

SUR LE TERRAIN

→ Le ballon interquartiers

- « Faire vivre le quartier autour du football », c'est l'engagement citoyen qu'ont pris des jeunes en créant en 2012 l'association Miribel Foot. Accompagnés par le centre social et l'ADSEA, ils ont monté une équipe de futsal puis football. But gagnant 2014 : organiser un tournoi rassemblant huit équipes de Miribel et des communes voisines, et des séances de diffusion des matches de la Coupe du Monde sur écran géant. « Toutes les mamans d'ici sont venues et aussi des familles qui ne connaissaient pas le quartier. L'association a été sélectionnée pour les Projets Jeunes et a été reçue par le préfet », explique son président, Walid Hamour. Aujourd'hui, l'équipe de Miribel Foot évolue en championnat 2^e division. Une section foot féminine est en projet.

CITOYENNETÉ
DES
JEUNES



L'axe s'articule autour de trois orientations : soutenir l'information des jeunes, faciliter leur mobilité, accompagner leur engagement, leur participation et leurs initiatives. La tranche d'âge visée est large : 11-30 ans. « Les jeunes sont la véritable ressource pour l'avenir du territoire. L'État a engagé il y a deux ans un plan Priorité Jeunesse ambitieux, avec 47 mesures », rappelle Corinne Gautherin, directrice départementale de la Cohésion sociale.

Une commission départementale Citoyenneté sera installée. Des actions pour mieux faire connaître le réseau d'information jeunesse seront lancées. Idem en matière de prévention santé.

Un soutien sera apporté notamment aux projets en faveur de la mobilité locale des jeunes en insertion, de l'expression des jeunes dans l'espace public, la valorisation de leurs initiatives.

SONDAGE

9 locataires sur 10 satisfaits de le

DE L'ENTRÉE DU BÂTIMENT AUX FENÊTRES DE L'APPARTEMENT, EN PASSANT PAR LES SERVICES DES VIVRE DANS LES LOGEMENTS DE BOURG HABITAT ! TEL EST L'ENSEIGNEMENT DE L'ENQUÊTE DE SAT



→ Pour la plomberie, par exemple, la cause d'insatisfaction est moins liée à la qualité qu'au délai d'attente du prestataire qui intervient.

« Bourg Habitat n'avait pas mené d'enquête auprès de ses locataires depuis dix ans. Mais en dix ans, l'entreprise et son patrimoine ont évolué : les métiers de la proximité en 2005, le programme de rénovation urbaine en 2006 jusqu'en 2017, l'internationalisation de la régie de nettoyage en 2011 (26 agents sur 118 s'occupent des bâtiments collectifs) et le service d'astreinte pour les cas d'extrême urgence. Avec tous ces développements, il nous a paru nécessaire de mettre en place une enquête pour évaluer la satisfaction

de nos clients », explique Thierry Mérat, secrétaire général de Bourg Habitat. Mi-2014, le bailleur social fait donc appel à une entreprise spécialisée dans les études d'opinion. « Le questionnaire comprenait moins de cinquante questions avec huit grandes thématiques, comme la propreté des parties communes, les équipements des logements, l'information et le contact avec nos équipes. » Fin septembre, les résultats sont révélés : 9 locataires sur 10 sont satisfaits (69 %) ou très satisfaits (21 %). La part des clients très insatisfaits est de 2 %, celle des insatisfaits de 8 %.

Analyser les causes pour s'améliorer

« Le comité de direction, qui regroupe les chefs de services, a essayé d'avoir une lecture commune des résultats. Nous avons échangé sur la notion de "satisfaction". Un plan d'action sera élaboré courant avril 2015 et présenté au conseil d'administration, puis à l'ensemble du personnel avant l'été, lors de l'assemblée générale. »

Les premières orientations et pistes d'action portent sur trois domaines : le fonctionnement des parties communes et le nettoyage, l'équipement du logement et la professionnalisation des équipes de proximité. « Nous avons réhabilité, résidentialisé, sécurisé des bâtiments avec des badges électroniques, mais il y a des dysfonctionnements sur certains, par exemple avec les portes d'entrée et de garage. Le produit n'est peut-être pas de bonne qualité, il

9
sur
10

- sont satisfaits de Bourg habitat
- sont satisfaits des conditions d'entrée
- disent savoir qui contacter pour toute demande
- sont satisfaits des informations communiquées

91 %

des locataires sont satisfaits des contacts avec les chargés de secteur et 94 % avec l'agence

ur logement !

ÉQUIPES DE PROXIMITÉ, IL FAIT BON Satisfaction menée en 2014.

est peut-être mal utilisé... Nous allons analyser les causes pour s'améliorer sur les secteurs concernés. » Sur le quartier de la Reyssouze, qui bénéficie d'une opération d'aménagement urbain de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), 90 % des locataires sont satisfaits. Mais quatre équipements obtiennent un résultat inférieur à 80 % : la plomberie, les fenêtres, le revêtement de sol et le chauffage.

Mieux informer les locataires

« Dans le cas de la plomberie, la cause d'insatisfaction est probablement liée au prestataire qui intervient, moins sur la qualité que sur le délai d'attente. Nous allons travailler avec lui et voir comment solutionner ce point-là. » Deux autres points doivent être analysés : l'entrée dans le logement et l'état du logement par rapport à la notion de propreté ou d'usure. « Nous avons besoin d'affiner les réponses des locataires. »

Enfin, Bourg Habitat compte développer la professionnalisation des équipes de proximité réparties sur trois agences. « L'objectif est d'apporter une réponse claire et adaptée à nos publics, comment comprendre un message et l'expliquer aux locataires. Par exemple, sur les délais des travaux ou la réparation d'un ascenseur en panne. Cette dernière peut durer un peu plus longtemps si une pièce à changer nécessite d'être fabriquée... »

Cette enquête a donc tout d'une étude sur mesure, faite dans la dentelle. Pour couronner le tout, une enquête miroir a été réalisée auprès des agents afin de connaître leur perception des locataires. Les résultats seront restitués lors de l'assemblée générale. Bourg Habitat sait d'ores et déjà que globalement, ils montrent une bonne adéquation avec la perception des clients. « Cela signifie que nous avons une équipe qui connaît les locataires et le patrimoine et qui comprendra sur quels sujets travailler en priorité pour améliorer la qualité de vie au quotidien. » ●

A.S.

MODALITÉS

Enquête de satisfaction : mode d'emploi

→ L'enquête de satisfaction voulue par Bourg Habitat a été réalisée par la société QualiTest, basée à Nancy (Meurthe-et-Moselle) à la fin de l'été 2014. Entre le 12 septembre et le 5 octobre, 578 locataires sur 5200 ont été questionnés durant 12 minutes. Cet échantillon a été réalisé selon la méthode des quotas, sur la base des fichiers transmis par le bailleur social dans le but d'être le plus représentatif possible de son parc de logements. « Généralement,



→ L'entreprise QualiTest a réalisé l'enquête auprès de 578 locataires.

dans les enquêtes de satisfaction, nous travaillons sur 10 % de la population du parc pour obtenir un bon reflet », précise Johann Pardo, en charge du projet chez Qualitest. Entre la phase préparatoire, l'enquête et la fourniture des résultats, il faut compter trois à quatre mois. » Pour élaborer le questionnaire, plusieurs critères ont été retenus selon le cahier des charges du bailleur : l'habitat collectif ou individuel, le quartier, les données socioprofessionnelles et l'âge, la date d'entrée dans le logement (entre 2011 et 2013), les six chargés de secteur, le lieu de résidence en zone urbaine sensible ou non.

Après les locataires, les agents

« Le questionnaire comprend tout d'abord des questions communes aux offices publics de l'habitat pour pouvoir consolider les résultats sur le plan national. Puis, nous abordons des questions propres à l'OPH commanditaire de l'enquête (loyer, charges, site Internet...). En termes de résultats, il vaut mieux obtenir plus de locataires "très satisfaits" car la part des locataires "satisfaits" peut basculer vers l'insatisfaction. » Courant septembre, parallèlement à cette enquête, QualiTest a administré le même questionnaire aux agents de Bourg Habitat. « L'enquête miroir est un outil intéressant car il permet de sensibiliser les agents à l'enquête, de les mobiliser autour des résultats et d'avoir une vraie légitimité pour travailler les axes d'amélioration. Nous avons donc demandé aux 118 agents de se mettre à la place des locataires, afin de mesurer leur connaissance. Nous avons reçu 60 réponses. Selon qu'ils surestiment ou sous-estiment la perception des locataires, les actions à engager ne seront pas les mêmes. » ●

84 %

des locataires sont satisfaits du fonctionnement des équipements dans le logement

85 %

sont satisfaits du nettoyage des parties communes

80 %

sont satisfaits de la qualité de vie dans leur quartier



→ FICHE ACTION



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



→ « L'éducation thérapeutique du patient apprend à mieux connaître sa maladie et la prendre en charge », témoignent Valérie Mayer et Carole Le Bellec (à gauche et à droite sur la photo), infirmières formées à l'ETP. « On se rend compte qu'on n'est pas seuls, que d'autres personnes vivent avec leur maladie depuis longtemps. Avant, j'avais du mal à accepter la maladie. Aujourd'hui, je la vois autrement, c'est moins un souci. Je fais plus attention à l'alimentation – sans me priver –, à avoir une activité physique; je sais ce qu'il faut faire ou pas. Et je suis arrivée à réduire les cachets, c'était mon but » confirme Monique Monin, patiente ayant suivi les ateliers d'ETP en 2014.



L'éducation thérapeutique des patients cardiovasculaires

→ L'action

La MSA Ain-Rhône propose des séances d'éducation thérapeutique aux patients (ETP) – quel que soit leur régime d'assurance-maladie – atteints de maladies cardiovasculaires (hypertension artérielle, maladie coronaire, insuffisance cardiaque). Objectifs : les aider à mieux comprendre et gérer leur maladie, identifier leurs facteurs de risque, les signes d'alerte, éviter les complications, connaître les médicaments, adapter leur alimentation, leur activité physique...

→ L'historique

Reconnue par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), l'éducation thérapeutique du patient entre dans le traitement des maladies chroniques. Sa pratique est recommandée par la HAS (Haute autorité de santé). Or, si l'ETP est présente à l'hôpital, sa pratique est encore à développer en ville et à la campagne. Dès 2003, la MSA a lancé un programme expérimental d'éducation thérapeutique des patients cardiovasculaires en ambulatoire. À partir de 2006, il s'est ouvert progressivement à tous les assurés sociaux. En 2007, une deuxième évaluation a souligné ses résultats favorables. En 2011, le nouveau programme ETP, validé par l'ARS (Agence régionale de santé), a été étendu à tous les départements. La COG (Convention d'objectifs et de gestion) signée par la MSA,

dans le cadre de ses missions de service public, prévoit aujourd'hui l'organisation par chaque caisse MSA d'au moins sept programmes d'ETP par an. Le programme ETP déployé par la MSA a obtenu, le 23 février 2015, le renouvellement de l'autorisation de l'ARS Rhône-Alpes pour une durée de 4 ans.

→ Les moyens

L'action est financée par le fonds de prévention de la MSA.

→ Les résultats

Une étude menée entre 2006 et 2008, dans 16 régions de France auprès de 786 patients ayant suivi l'ETP, montre « un gain de connaissances de la maladie, une amélioration des comportements préventifs, de l'autosurveillance et de l'adaptation du traitement ». Le tableau de bord d'évaluation et de suivi de mai 2013 indique « une participation des patients aux ateliers exemplaire et une satisfaction très élevée, un sentiment d'efficacité perçue de l'action augmenté dans les quatre domaines explorés (facteurs de risques, alimentation, activité physique et traitement) ».

→ Les enjeux

Les maladies cardiovasculaires sont une des principales affections de longue durée. Développer et organiser leur prévention et améliorer la coordination de leur prise en charge s'inscrivent dans

les priorités du Projet stratégique régional de santé de l'ARS Rhône-Alpes. « C'est un enjeu de santé publique », souligne Philippe Labatut, médecin-conseil chef MSA Ain-Rhône. Plus de 20 % des assurés MSA bénéficient d'une prise en charge en ALD, soit « plus de 70 % des dépenses d'assurance maladie ».

→ Les chiffres clés

- Fin 2012, en France, plus de 10 000 patients avaient bénéficié du programme d'ETP de la MSA.
- Dans l'Ain, en 2014, la MSA Ain-Rhône a organisé six ateliers d'ETP, à Belley, Bény, Bourg-en-Bresse, Saint-Étienne-du-Bois et Treffort-Cuisiat. Au total, 47 personnes y ont participé : 24 hommes, et une moyenne d'âge de 67 ans, et 23 femmes, d'une moyenne d'âge de 72 ans. ●



→ Philippe Labatut, médecin-conseil chef MSA Ain-Rhône, coordonne le programme d'éducation thérapeutique de patients cardiovasculaires en Rhône-Alpes. « Le plus difficile, c'est de recruter les assurés ! L'ETP collective est encore insuffisamment connue des patients et des médecins généralistes. »

EN PRATIQUE

→ **L'action** se déroule au plus près des patients, dans un rayon inférieur à 20 km de leur domicile (déplacement moyen : 7,3 km).

→ **Les ateliers** se déroulent en petits groupes, d'une dizaine de personnes environ, à raison de trois séances de trois heures, sur trois semaines, avec au préalable un entretien individuel et au final une évaluation également individuelle. L'action se fait en accord avec le médecin traitant.

→ **L'ETP** est gratuite pour le patient.

→ **Les séances** sont animées par des professionnels de santé, formés à l'ETP par l'IPCCEM. Dans l'Ain, l'équipe compte trois infirmières libérales et une diététicienne; dans le Rhône, une pharmacienne et deux diététiciennes.

Tél. 04 78 92 63 24
education-therapeutique.grpec@ain.msa.fr www.msa01-69.fr

Faire face au handicap

LA MDPH DE L'AIN ASSURE UN TRAITEMENT PERSONNALISÉ DES DEMANDES D'AIDE DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE RESPECT DE LA RÉGLEMENTATION. LE POINT AVEC SA DIRECTRICE, MURIEL RAUTURIER.

Le rôle de la MDPH a-t-il évolué depuis son ouverture en 2006 ?

Depuis la loi Handicap, notre rôle n'a pas évolué légalement, mais il s'est adapté. La MDPH décide de l'attribution ou non des aides et des prestations en fonction des besoins, mais ne paie rien. C'est ce qui fait notre indépendance. C'est aussi le problème quand une décision, notamment d'orientation en établissement, ne peut s'appliquer. La MDPH n'est pas un guichet unique ni un système d'assurance lié aux cotisations des salariés et des employeurs, dont relèvent les pensions d'invalidité, les accidents du travail... L'allocation aux adultes ou enfants handicapés (AAH) est versée par l'État, la prestation de compensation du handicap (PCH) par le Conseil général.

Qui peut prétendre à une aide ?

Toute personne porteuse d'un handicap, dès lors que ce dernier a un impact sur l'autonomie personnelle, c'est-à-dire sur les actes de la vie quotidienne. Certaines personnes ne s'adressent pas à nous alors qu'elles le pourraient, comme celles atteintes d'une maladie invalidante d'une durée prévisible d'au moins un an. À l'inverse, beaucoup sont mal orientées ou comprennent mal notre rôle. 40 % des demandes d'aide ont été refusées en 2014. Ce n'est pas parce qu'on a une difficulté, voire un handicap, qu'on a droit à une aide. C'est la perte d'autonomie et de capacité à se socialiser, non le seul diagnostic, qui est prise en compte.

Comment instruisez-vous les demandes d'aide des jeunes parents en particulier ?

Avant les trois ans de l'enfant, si un handicap est décelé à l'hôpital ou par le pédiatre, c'est souvent le CAMSP* qui oriente les parents. Quand l'enfant est scolarisé, si le handicap impacte son autonomie, nous regardons quel dispositif serait le mieux adapté à son besoin. Pour les situations les plus critiques, nous essayons d'harmoniser les

admissions entre les établissements spécialisés, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction académique des services de l'Éducation nationale (DASEN).

Quel est le délai d'instruction des demandes ?

Le délai moyen d'instruction d'une demande d'aide est d'environ quatre mois. Certaines demandes nécessitent plus de temps. Pour la prestation de compensation du handicap, le Pacte de l'Ain visite le logement. Il faut attendre les devis... Pour l'orientation scolaire d'un enfant, il faut compter trois mois et demi. Pour une scolarisation en septembre, nous conseillons aux parents de faire leur demande avant fin mars pour que la situation de leur enfant soit évaluée et qu'il soit orienté avant l'été.

Les demandes d'aide ont-elles évolué ?

Énormément depuis dix ans, en lien avec l'évolution économique : la hausse du chômage, la réforme des retraites et le vieillissement de la population. Des personnes pensent pouvoir bénéficier d'une retraite anticipée en demandant la reconnaissance de travailleur handicapé (RTH). Le rapport Piveteau « Zéro sans solution » propose bien des réponses pour éviter les ruptures de parcours des personnes handicapées, mais nous n'avons pas de moyens nouveaux. Et la réglementation ne se simplifie pas. Les demandes d'aide augmentent de 9 % par an. Le paradoxe est de devoir assurer des traitements personnalisés en quantité industrielle. 13 000 personnes ont déposé un dossier en 2014. 600 personnes ont été reçues en Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). ●

* Centre d'action médico-sociale précoce.

Propos recueillis par Aurélie Seignemartin

www.mdph.ain.fr



→ « La MDPH décide, mais ne paie rien », rappelle sa directrice, Muriel Rauturier.

“ Les demandes d'aide augmentent de 9 % par an ”

Élections 2015

→ Du 12 au 27 janvier, 15 829 adhérents de la MSA Ain-Rhône se sont mobilisés pour élire les délégués cantonaux qui les représenteront au cours des cinq prochaines années, soit un taux de participation global de 29 %, particulièrement satisfaisant pour des élections professionnelles et qui confirme l'attachement des adhérents de la MSA à leur régime de protection sociale.

461 délégués ont été élus : 249 sur l'Ain, 212 du Rhône. Le 24 mars, ils ont élu le conseil d'administration. Celui-ci compte 29 membres, dont 14 nouveaux. Olivier de Seyssel a été réélu président. Afin de renforcer la proximité et respecter les particularités départementales, le CA a décidé de mettre en place des comités départementaux. Ils se positionnent, dans chaque département, entre le CA et les échelons locaux. Celui de l'Ain est présidé par Joëlle Morandat. ●

www.msa01-69.fr



Une maison de santé à Châtillon-sur-Chalaronne

→ Inaugurée le 29 novembre, la Maison de santé de Châtillon-sur-Chalaronne a ouvert au public le 5 janvier. Elle réunit les services de proximité (médecins, cabinets infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes,

orthophonistes, pédicures, podologues, sages-femmes, psychomotriciens, psychologues) et, à l'étage, des services complémentaires tels que la médecine du travail. Sa création est due à la persévérance et la volonté des médecins de Châtillon et de Neuville-sur-Ain qui ont su rallier à leur projet la commune pour la dimension immobilière. En effet, il semblait prioritaire pour l'ensemble des acteurs et des



→ Le nouveau conseil d'administration de la MSA Ain-Rhône.

décideurs d'évoluer sur une réorganisation des services de santé sur le bassin de vie afin d'assurer leur pérennité et d'attirer de jeunes professionnels. Les professionnels de santé se sont concentrés pour faire évoluer la prise en charge et le suivi des patients pour plus d'efficacité dans les parcours de soins.

La MSA, par l'expertise d'Innov'msa, a accompagné l'association des professionnels de santé dans ce processus de coopération interprofessionnelle et de montage du projet de santé. Innov'msa est au service de collectivités qui ont des projets dans le champ médico-social comme les maisons de santé et qui souhaitent s'appuyer sur une expertise au stade de l'étude d'opportunité ou à un niveau plus avancé. ●

MSA Services, tél. 04 74 45 98 20

COMMISSION DE SURENDETTEMENT

Attention aux crédits à la consommation !

→ Avec 2 029 dossiers déposés en 2014, le dernier bilan annuel de la commission de surendettement de l'Ain montre une stabilisation des demandes. « La commission a pour but de permettre aux personnes surendettées, soit parce qu'elles ont subi un accident de la vie soit parce qu'elles ont cédé aux tentations des crédits à la consommation, de retrouver une deuxième chance, par l'étalement ou l'effacement total ou partiel de la dette », rappelle Laurent Touvet, préfet, qui préside la commission. Le plan de remboursement ne peut excéder huit ans. 13 % des dossiers ont donné lieu à un plan de remboursement décidé à l'amiable entre les parties, 47 % des dossiers ont fait l'objet de mesures imposées (ou « recommandées », avec force exécutoire donnée au juge) et 27 % d'une procédure de

rétablissement personnel. À noter : les professionnels indépendants, y compris les auto-entrepreneurs, en situation de surendettement, ne relèvent pas de la commission départementale de surendettement. L'endettement moyen par dossier s'élève à 37 563 €. Un dossier compte en moyenne 9 dettes. 38 % des personnes surendettées ont des ressources totales comprises entre le RSA et le Smic. 82,3 % des dossiers comprennent des dettes « de charges courantes » (électricité, eau...).

Outre le traitement des dossiers, la commission de surendettement mène des actions de formation et sensibilisation auprès des acteurs sociaux accompagnant les personnes surendettées, des associations de défense des consommateurs... ●



HANDICAP PSYCHIQUE

L'UNAFAM à l'écoute

→ **Composée de bénévoles**, la délégation de l'UNAFAM* de l'Ain rappelle qu'elle accueille les personnes souffrant de troubles psychiques et leurs proches, sur rendez-vous ou lors de cafés-rencontres mensuels, à Bourg-en-Bresse (dans les locaux de l'UDAF), Ambérieu-en-Bugey (à la Maison des sociétés) et dans le Pays de Gex. L'UNAFAM propose des groupes de parole animés par un(e) psychologue et une coordinatrice, des ateliers Prospect pour prendre du recul sur la maladie et

agir dans la durée, une aide aux démarches avec la MDPH, des conférences à thème (psychiatrie, actes notariés, insertion, logement...) animées par des intervenants extérieurs, un service Écoute Familles au siège national (01 42 63 03 03). Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus. ●

* Union Nationale des FAMILLES et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques

12 bis, rue de la Liberté 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. 04 74 21 11 39
01@unafam.org

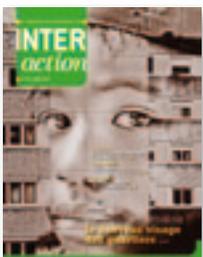


→ Aire de jeux dans le quartier de la Reyssouze à Bourg-en-Bresse

Rénovation urbaine : le nouveau visage des quartiers

© D. Gilet

DOSSIER RÉALISÉ
PAR LA RÉDACTION.



La couverture de ce numéro d'*Interaction* mérite explication : nous l'avons cadrée ainsi parce que la forme rejoignait le fond et qu'aucune autre photo ne trouvait grâce à nos yeux.

Ce visage incrusté dans la façade d'un immeuble de la Forge, à Oyonnax, provient d'un concours photo lancé auprès des jeunes du quartier par le centre social Ouest. Manière comme une autre, à l'époque, de les sensibiliser à la transformation qui se tramait. Preuve aussi que lorsqu'on leur donne l'occasion et les moyens de s'exprimer, ces jeunes sont très réactifs et créatifs. Quelques clichés sont restés dans les mémoires de cette Forge aux murs sensibles, aujourd'hui presque tous rénovés.

L'ANRU, comme on a pris l'habitude de la nommer, a bien donné un nouveau visage aux quartiers des villes de l'Ain. C'est le propos de ces huit pages qui veulent verser au dossier de la rénovation urbaine

passée, présente et à venir, des pièces à conviction. Car il s'agit bien de convictions : s'il n'y avait pas eu de volonté, il n'y aurait pas eu de chemin. Nous le retraçons depuis la première opération engagée dans le quartier du Trêve à Miribel jusqu'à celle des Tattes à Ferney-Voltaire qui fait partie du nouveau programme. Sans oublier la Reyssouze, la Forge, le Planet, Beauséjour...

La conviction suppose beaucoup de force. À parcourir ces trente années de rénovation urbaine, on constate que les élus de tous bords et de toutes les instances, les bailleurs sociaux que sont Dynacité et Bourg Habitat et les acteurs de terrain n'en ont pas manqué.

La rénovation urbaine est un vaste chantier qui ne s'apprécie que dans le détail. C'est ce que nous avons cherché à montrer en synthétisant beaucoup de données, en prenant la Reyssouze comme fil rouge exemplaire, en ouvrant des débats, en multipliant les points de vue. Nul doute, au bout du décompte, que ce vaste chantier a changé notre regard sur le quartier. Mais l'essentiel était bien d'y changer la vie de ceux qui l'habitent. ● A.G.

La politique de la ville, quésaco ?

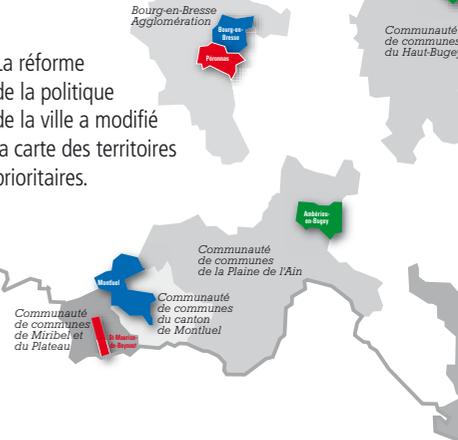
La politique mise en place par les pouvoirs publics, dès les années 80 et l'émergence du « problème des banlieues », afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités entre les territoires. Interministérielle et partenariale, elle agit sur plusieurs domaines : rénovation urbaine, emploi, développement économique, éducation, prévention de la délinquance et sécurité, médiation sociale, santé, culture, sport, solidarités numériques. Sur le terrain, préfet, collectivités territoriales et acteurs locaux signent un contrat pluriannuel, qui définit les projets et actions.

40 ans de rénovation

- 1977 : premières opérations HVS (Habitat et vie sociale).
- 1984 : premières conventions DSQ (Développement social des quartiers).
- 1988 : le DSU (Développement social urbain) remplace le DSQ.
- 1999 : nouveaux contrats de ville.
- 2000 : loi SRU (Solidarité et renouvellement urbains).
- 2003 : création du PNRU (Programme national de rénovation urbaine) et de l'ANRU.
- 2007 : le CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) remplace le contrat de ville.
- 2014 : nouvelle politique de la ville et nouveau programme national

La carte 2015 de la politique de la ville dans l'Ain

→ La réforme de la politique de la ville a modifié la carte des territoires prioritaires.



La Reyssouze de 1956 à nos jours...

Conçue par l'architecte Jean Royer, la Reyssouze est le premier quartier d'habitat social de la ville de Bourg-en-Bresse et de son agglomération.

- 1956 : première pierre posée.
- 1959 : les premiers 548 logements accueillent une population ouvrière. L'exode des Pieds-Noirs amène des populations nouvelles.
- 1965 : 50 garages construits près du cimetière.
- 1966 : création du commerce de proximité.
- 1969 : construction de 43 logements avenue Maginot, extension du foyer de jeunes travailleurs.
- 1976 : l'OPHLM et La Poste emménagent avenue Maginot. 55 logements sont construits rue des Blanchisseries. La salle de quartier Joannès-Son obtient le statut de bibliothèque municipale de prêt.
- 1999 : fin de la rénovation des 2000 logements. L'OPHLM devient Bourg Habitat.
- 2004 : début du plus vaste programme du bailleur social : la transformation et la réhabilitation complète de la Reyssouze dans le cadre de l'ANRU.



→ Le 22 décembre 2006, la convention de rénovation urbaine du secteur Challes-Reyssouze est officiellement signée, en présence de Marie-Claude Desfarges, présidente de Bourg Habitat. Lors de la réunion publique organisée au marché couvert, Jean-Michel Bertrand, député-maire, avait retiré un immeuble de la maquette du quartier, pour faire comprendre aux habitants l'impact de cette rénovation. Son geste marque encore les mémoires.

LOBBYING : LES SONNETTES DES MINISTÈRES

→ « La Reyssouze et la Forge auraient pu ne pas se faire, du moins dans une telle ampleur. Bourg était moins prioritaire que certains quartiers de la périphérie de grandes métropoles ; son projet a été classé cependant parmi les priorités nationales. Jean-François Debat, son maire actuel, a pesé auprès du Ministère et de la direction de l'ANRU (il a été conseiller du ministre du Logement Louis Besson et connaît parfaitement les politiques publiques en matière d'habitat). Une démarche renouvelée pour la prochaine rénovation du Pont-des-Chèvres.



Oyonnax était mal partie. Dès son élection, Michel Perraud s'est démené comme un beau diable pour décrocher les financements à Paris, à la Région et au Conseil général. Au total, un apport de 8 M€. « Je suis arrivé au bon moment, quand on commençait à gratter les fonds de tiroir. » La Forge revenait vraiment de loin !



POUR OU CONTRE LA RÉNOVATION ?

Sans réserve

« Ce dossier, nous l'avons porté et défendu avec Jean-Michel Bertrand et Marie-Claude Desfarges devant le ministère de la Ville, sans aucune réserve. Nous avons eu cette chance du renouvellement urbain qu'a lancé Jean-Louis Borloo. Par rapport à d'autres quartiers dans des villes plus en difficulté, il a fallu se mobiliser. Nous avons mené un travail important et montré que si nous ne faisons rien, voilà comment dans dix ans le quartier risquait d'évoluer. »

Xavier Breton,
ancien premier adjoint

Nous avons compris

« Avant mon mandat à la présidence de Bourg Habitat, j'étais membre du conseil d'administration. Je connaissais bien la "maison" et la vie des quartiers... Avec Jean-Michel Bertrand, nous avions compris que, malgré tous nos efforts pour animer celui de la Reyssouze, s'il n'y avait pas un bouleversement, on ne pourrait pas vraiment le faire évoluer. Il fallait absolument qu'on arrive à faire inscrire la rénovation du quartier dans les projets nationaux ANRU car nous sentions que c'était le moment. »

Marie-Claude Desfarges

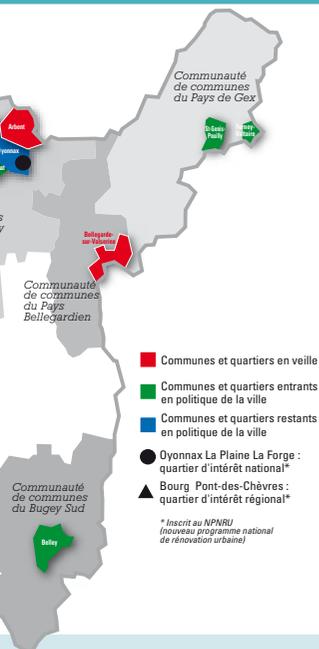
Le logement social représente 16 % de l'habitat

	Nb LS au 01/01/2014	Taux LS/1000 habitants	Taux LS/parc résidences principales	LS collectif	LS individuel	Taux de vacance de + de 3 mois
Bourg-en-Bresse-Revermont-Val de Saône	11 864	72,0	16,8 %	77 %	23 %	2,2 %
Bucopa	7 178	52,4	12,7 %	82 %	18 %	0,7 %
Bugey	2 364	55,8	12,6 %	81 %	19 %	2,8 %
Dombes et Val de Saône	4 660	43,7	11,3 %	75 %	25 %	0,8 %
Haut-Bugey	7 319	127,2	30,3 %	91 %	9 %	2,3 %
Pays bellegardien	2 082	99,7	22,7 %	87 %	13 %	0,4 %
Pays de Gex	5 288	63,6	15,1 %	90 %	10 %	0,2 %
Ain	40 755	66,6	15,9 %	83 %	17 %	1,5 %

Chiffres au 01/01/2014 - Source : Conseil général, service logement.

Cinq bailleurs sociaux de poids

- **Dynacité** : 25 000 logements (dont 19 000 dans l'Ain)
- **la Semcoda** : 30 000 (dont la moitié dans l'Ain)
- **Bourg Habitat** : 5 200
- **Logidia** : 2 700
- **Ambérieu Habitat** : 900



L'ouverture au centre d'André Korn

André Korn, architecte-urbaniste pour l'atelier de la Gère, a aimé découvrir l'identité burgienne et travailler à la rénovation urbaine de la Reyssouze. En retraite, il n'a pas oublié ce quartier où il passe parfois. La découverte de l'Amphi, le complexe cinématographique posé comme un obstacle en bordure du Champ de Foire, lui tire ce commentaire : « *Je m'en suis voulu de ne pas avoir assez verrouillé les liens déjà fragilisés par le boulevard.* »

Dix ans après, il campe sur ses positions : « *Nous avions l'intuition qu'il fallait tirer le quartier vers le centre-ville, et réciproquement, grâce au Champ de Foire, une institution mais aussi un formidable espace d'avenir. D'où cette idée d'inscrire la rénovation urbaine dans une trame, une trace lisible pour la suite.* »

Avec le recul, André Korn a gardé une image valorisante de l'opération (« *Un beau dossier* »), des acteurs avec qui il a travaillé (« *Une belle convergence, sans grosse polémique, ce qui n'est pas si fréquent* »), du cadre paysager plein de découvertes incessantes.



« Le quartier en avait besoin »

J'habite dans le même immeuble depuis 1974. En 2004, je faisais partie du conseil d'administration de Bourg Habitat en tant qu'élu Indecosa-CGT représentant les locataires. Le premier projet de rénovation a été jugé insuffisant par l'Anru. Le quartier avait besoin d'être dédensifié car trop de gens au mètre carré, ce n'est pas bon. Certains immeubles datent de 1959, 1961, 1962. À l'époque, on n'avait pas pensé aux voitures car il y en avait peu. Petit à petit, il a fallu des places de stationnement et les voitures ont chassé les enfants. Il fallait également une restructuration spatiale, ouvrir le quartier, lui donner de l'espace. Le positionnement de certains immeubles était inadapté. Le bar-tabac qui était fermé depuis 16 mois a rouvert. On en a besoin. C'est un lieu de rencontre. Le matin, quand on se trouve à la boulangerie, on vient là boire un coup avec les copains...

Il fallait également une restructuration spatiale, ouvrir le quartier, lui donner de l'espace. Le positionnement de certains immeubles était inadapté. Le bar-tabac qui était fermé depuis 16 mois a rouvert. On en a besoin. C'est un lieu de rencontre. Le matin, quand on se trouve à la boulangerie, on vient là boire un coup avec les copains...

Regards d'enfants, souvenirs d'adultes



→ En 2010, le centre social de la Plaine qui rayonne aussi sur la Forge, à Oyonnax, proposait aux jeunes de porter un regard sur le quartier de leur enfance promis à réhabilitation. Accompagnés d'un photographe animateur, ils ont appris à cadrer leur cadre de vie. Une vraie réussite prolongée par une exposition et des visuels qui ont accompagné la communication autour du projet.

La rénovation au cœur des métiers de Dynacité

Fin des années 80, l'OPAC de l'Ain étonne avec la réhabilitation de la cité Balnéa à Bourg-en-Bresse : des colonnes doriques adossées aux immeubles changent du tout au tout l'image du quartier. Depuis, Dynacité s'est fortement engagé dans la rénovation urbaine, dans l'Ain et dans le Rhône : Arbest, Belley, Bellegarde, Meximieux, Miribel, Ferney-Voltaire, Oyonnax (avec une opération ANRU isolée à partir de 2009) et Rillieux-la-Pape en 2005. L'ensemble de ces interventions représente une participation volontariste de 111 M€ pour un montant global de 205 M€. La réhabilitation de l'habitat, l'accompagnement de l'habitant relèvent d'une ingénierie technique et sociale que Dynacité maîtrise parfaitement, des travaux en site occupé à l'ouverture d'éco-logis pédagogiques, en passant par le respect des clauses d'insertion dans les chantiers ou le savoir-faire en matière de performances énergétiques. En plus de cette démarche clairement revendiquée et assumée, Dynacité a joué un rôle moteur dans les partenariats initiés pour toutes ces opérations.

LES PREMIÈRES OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN ENGAGÉES



Le Trêve à Miribel

Situé au sud de la ville, le quartier du Trêve, construit entre 1974 et 1976, partait avec un avantage conséquent : ses 257 logements avaient été rénovés entre 2000 et 2003. En revanche, il était urgent de réaménager la voirie et les espaces publics, valoriser les équipements et engager des rénovations ciblées (balcons, façades...).



La Maladière à Montluel

Niché entre le faubourg de Lyon et la zone industrielle des Prés Seigneurs, la Maladière n'avait plus connu de grands travaux depuis 1979. Riche de 344 logements sociaux, il présentait à peu près tous les symptômes d'un quartier sous tension. Dès lors, la démolition ciblée de certains bâtiments étaient incontournables.



Le Pont-des-Chèvres à Bourg

Dans le prolongement de la Reyssouze, le Pont-des-Chèvres, deuxième ZUP à Bourg-en-Bresse, voit le jour en 1962. Quartier très enclavé et peu mis en valeur depuis sa création, il est aujourd'hui l'un des 50 « quartiers d'intérêt régional » du nouveau programme national de rénovation urbaine 2014-2024.

Qui fait quoi ?

L'État définit les territoires prioritaires de la politique de la ville. Le contrat de ville (qui remplace aujourd'hui le CUCS, contrat urbain de cohésion sociale), signé par le préfet, les collectivités territoriales, le bailleur social et divers partenaires, précise les orientations, actions et financements.

Les opérations de rénovation urbaine s'inscrivent dans la politique de la ville. Elles sont engagées par la ville, avec le bailleur social et divers partenaires.

Chronologie d'une rénovation

→ 2008

La déconstruction des immeubles de la rue Joannès-Son, le long du boulevard Joliot-Curie face au cinéma multiplex l'Amphi, va bon train. Le chantier de rénovation urbaine passe la surmultipliée. Dès le premier trimestre, Bourg Habitat poursuit les déconstructions au 5, rue Braille (l'immeuble laissera place à une nouvelle voie de circulation) et au 1 et 3 bd Joliot-Curie.



→ 2009



La construction du nouveau pont est particulièrement attendue pour désenclaver le quartier et faire le lien avec le centre-ville. Ce nouvel ouvrage long de 25 m est conçu pour accueillir une voie de 6 m de largeur et des cheminements piétonniers et cyclables. La première reconstruction débute : 42 logements à l'angle de l'avenue Maginot et de la rue Henri-Dunant.

→ 2010

La déconstruction de 108 logements au 2/4/6, rue Louis-Blériot met en scène une pelle hydraulique insonorisée montée sur chenilles, équipée d'un bras de démolition long de 29 mètres.

Le Moulin de Rozières et ses 42 appartements, la plupart adaptés aux personnes à mobilité réduite, sont livrés.



→ 2011



Le 15 janvier, l'inauguration de la médiathèque Aimé-Césaire marque une nouvelle étape dans la vie du quartier et son ouverture sur la ville. La création de l'équipement s'accompagne de l'aménagement de la place publique Louis Blériot, avec aire de jeux pour enfants, et de la création d'une salle de quartier pour les associations.

POUR OU CONTRE LES DÉMOLITIONS ?

→ Pour

« Ce quartier conçu selon l'urbanisme des années 1960 s'était fermé sur lui-même avec un type de logement social vieillissant. »

Philippe Morel-Lab, ancien adjoint à l'urbanisme et au patrimoine municipal

« Fini les grandes barres ! C'est plus joli. En revanche, les gens ont toujours tendance à rester chez eux. La mixité sociale s'améliorera peut-être avec l'accession à la propriété. »

Françoise Lesprit,

habitante du quartier, membre du collectif
« Agir ensemble pour l'accès aux droits »



→ Contre

« Je suis contre... un peu. Il faudrait connaître les critères ayant permis de cibler les bâtiments à détruire. Je préfère orienter politiquement mon argumentation. On entend partout dire qu'on manque de logements. Des familles sont à la rue. C'était peut-être l'occasion de loger ces personnes dans des conditions correctes, en attendant mieux. À condition, bien sûr, de prendre garde de ne pas créer des ghettos. »

Robert,

74 ans, ancien cadre à EDF-GDF

Le Conseil général,

La rénovation urbaine est aussi l'affaire du Conseil général de l'Ain. Le Département accompagne les professionnels de l'habitat, de l'urbanisme et du logement, comme l'expliquent Jacques Chapeau et son adjoint Pierre Oséo, responsables du logement. « Le Département intervient à deux niveaux. D'une part, en tant que délégataire des aides à la pierre, il apporte des financements dits de droit commun sur les bâtiments d'habitation (construction, réhabilitation et démolition). Il soutient, à titre exceptionnel, l'aménagement des espaces extérieurs dans le cadre de réhabilitations lourdes de quartiers non classés en zone ANRU. »

Le Département s'est engagé, au côté de Dynacité et de la Région, dans une politique de reconquête de plusieurs quartiers d'habitat social. Objectif :

Le financement des opérations de renouvellement urbain dans l'Ain, depuis 2004 en M€

	ANRU	ÉTAT	CG01	CR Rhône-Alpes	Ville	Agglo Bourg-en-Bresse	Dynacité	Bourg-Habitat	FEDER	Action logement 1 %	Total
Bourg-en-Bresse - Reyssouze	27,233		5,295	5,827	8,000	4,884		48,483			100,352
Oyonnax - La Forge	2,080	0,438	2,700	2,949	2,470		16,463		0,305		48,483
Montluel - La Maladière*	0,880										48,483
Ferney-Voltaire - Les Tattes			1,118	0,472	0,502		7,681				0,880
Miribel - Le Trêve			1,749	0,741	1,187		7,630				11,308
Arbent - Le Planet		0,848	0,281	0,563	0,277		6,135			0,207	8,312
Meximieux - Les Carronnières		0,429	0,922	0,623	0,632		11,204			0,196	14,077
Bellegarde-sur-Valserine - Beauséjour		1,164	3,680	1,219	1,500		35,894			0,479	43,936
Belley - Clos Morcel		0,428	0,668	0,431	0,632		7,250			0,16	9,426
Total par financeur	30,193	3,307	17,114	12,827	30,193	4,884	92,259	48,483	0,305	0,898	225,475

Inédit, ce tableau donne une idée précise de l'ampleur des budgets consacrés à redonner un nouveau visage aux quartiers.

→ 2012

La métamorphose du quartier se poursuit avec l'ouverture du nouveau Pôle petite enfance, l'installation d'un centre de soins infirmiers et du CIDFF, l'aménagement des espaces publics et des voiries. En octobre, est inaugurée la résidence Joal.



→ 2013/2014



La signature d'un nouvel avenant élargit le périmètre ANRU. La réhabilitation de 115 logements et la construction de 50 autres démarrent. À l'horizon 2018, le quartier devrait avoir terminé sa métamorphose.

« Que des bons côtés »

« La revitalisation du quartier de la Reyssouze n'a pour moi que des bons côtés. Les enfants ont plus d'espace, d'aires de jeux. Les bâtiments ont été bien rénovés et ce n'est pas terminé ! L'ambiance entre les habitants est meilleure qu'avant les démolitions. La réouverture du commerce central, à la fois bar, presse et bureau de tabac, a été une très bonne nouvelle. Il est vite redevenu l'un des poumons du quartier, un lieu où les habitants et les gens de passage, jeunes et moins jeunes, se rencontrent. En fait, il ne manque plus qu'une chose. Du travail... Ce serait bien que des entreprises nous proposent des emplois, surtout des emplois de proximité. Je trouverais bien aussi que nos jeunes ados aient une association où se retrouver.

Sarah, 32 ans,
mère de trois enfants, en recherche d'emploi

acteur de la rénovation urbaine

mettre en place des actions de rénovation urbaine avant que ces quartiers ne soient définitivement marqués et que leur gestion en soit durablement altérée. Il est intervenu à Bellegarde, à Beauséjour, où 100 des 244 logements ont été démolis puis reconstruits et 144 réhabilités. Une fois revus les espaces extérieurs, la facture s'est élevée à 22,57 M€. Les besoins en financement se montant à 1,42 M€, la part du Département a été d'un peu moins de 500 000 €.

À Bourg, il a participé à la rénovation de la Reyssouze, dans le cadre de l'ANRU, en consacrant 5,32 M€ à la démolition et reconstruction de 348 logements, à la réhabilitation de 804 autres, aux travaux d'aménagements, d'équipements et d'ingénierie.

Presque 9 millions d'euros

- À Belley, les 300 appartements du Clos Morcel avaient besoin d'un coup de jeune : 431 000 €.
- Meximieux, 406 000 € pour les Carronnières.
- Arbent, 253 000 € au Planet.
- Ferney-Voltaire, 472 000 € pour Les Tattes.
- Miribel, 682 000 € pour Le Trêve.
- Oyonnax, 490 000 € pour la Forge.
- Pour l'ensemble de ces opérations, le Département avait prévu une enveloppe de 8,8 M€.

Maryse idylle

« J'ai vécu de belles choses, de beaux moments. Le travail social de Dynacité m'a impressionné. » Maryse Hugon a mordu dans le dossier de la Forge dès sa nomination comme adjointe à la politique de la ville en 2008. Un quartier où elle a habité (comme beaucoup d'Oyonnaxiens ouvriers et fonctionnaires) et où elle est connue de ses anciens élèves. Handicap : son maire, Michel Perraud, connaît chaque montée d'escalier !

La sensibilité sociale de Maryse Hugon a fait merveille. Quand on lui repasse le film *Dossier ANRU en péril*, elle s'arrête sur les séquences chocs : *Urgence 2009* (« Il nous restait un an pour signer un protocole puisque rien n'avait été fait »). *Travelling social record* : la vitrine du chantier, parole d'évangile pour les habitants (« La vitrine a dit que... », visitée par les préfets et le président de la Région. *Marche et rêve* : les diagnostics en marchant avec les habitants qui ont permis de noter tout ce qui ne fonctionnait pas. *Peplum people* : la grande scène finale, commencée en fait au tout début du film, où les habitants ne sont pas des figurants mais des acteurs. On ne va pas tout vous raconter... À la fin, Maryse a son nom en gros au générique. Larmes (de joie).



La métamorphose du Planet : jours tranquilles à Arpent

« C'est le premier dossier que j'ai pris en main. »
Fraîchement élue maire d'Arpent en 2001, Liliane Maissiat s'est retrouvée bien seule pour engager la rénovation urbaine du Planet qui donnait une mauvaise image de sa commune. Un quartier de 235 logements répartis sur 14 bâtiments construits à partir de 1975. « Beaucoup de grands logements, de familles, de jeunes, de délinquance. »

Elle a trouvé deux avocats qui ont défendu sa cause : Robert Rabelle, alors directeur de l'Opac de l'Ain, et Martine Lebeau, directrice de l'Équipement. Ils ont apporté des moyens inespérés. Liliane Maissiat a mené son opération avec beaucoup d'intelligence sociale : réunions d'information, démolition, relogement, rénovation des logements et des façades,

aménagement urbain et paysagers pour ouvrir des perspectives. « Nous avons reconstruit le centre social dans un espace plus vaste. Nous avons ouvert un local pour les jeunes et ils l'utilisent toujours ; nous avons mis en place un éducateur. L'association des habitants du Planet continue et organise toujours une fête de quartier. »

Bilan ultra-positif : « Tous les logements sont occupés. La paix est revenue au village. Je suis très attachée au vivre ensemble. Vous comprenez, on les avait laissés de côté ! » Arpent a changé d'image. La SEMCODA est en train, du côté de Marchon, de construire une maison de santé et 64 logements en location et accession.

La Reyssouze, un joli quartier : quel impact social ?

L'impact social de la rénovation urbaine de la Reyssouze est incontestable. Pour les professionnels, le pari est en grande partie gagné. Pour Véronique Gauthier-Filliot, adjointe au responsable PMI et accueil du jeune enfant à la MDS de Bourg, « les familles avec enfants s'y retrouvent mieux. Pour tout ce qui touche la santé, l'accès à la culture... Un exemple : un premier bilan de nos animations dans les salles d'attente de la

PMI montre que 25 % des personnes ont ensuite fréquenté la médiathèque. »

Claude Rosenberg, médecin de santé publique, directeur du CCAS, confirme : « On essaie de ne pas être partout, de laisser la main aux



centres sociaux. Après, il y a les éternelles réticences au changement et l'impact de la crise économique vite devenue crise sociale. »

Si le centre social du quartier n'a pas vu exploser le nombre de ses adhérents, son personnel n'en reconnaît pas moins la bonne évolution globale de la qualité de vie. Au magasin Proximarché, le responsable des lieux, Saïd Bounit, apprécie le changement : « La Reyssouze est devenue un

joli quartier. Tout a été fait. Après, entre les gens, rien n'a changé malgré les mouvements de population. Quant aux affaires... j'attends la reprise. Elle viendra localement avec la réouverture du bar-tabac-presse après deux ans de fermeture. »

UNE PASSERELLE SYMBOLE

Le symbole graphique de la rénovation du quartier de la Reyssouze est cette passerelle longue de 25 m, sorte de pont entre deux rives, entre deux mondes tellement attachés l'un à l'autre. Un trait d'union avec le centre-ville de l'autre côté de la rivière à qui on a donné le nom de Jean-Michel Bertrand, maire décédé durant son mandat, instigateur de la rénovation urbaine du quartier.



Bellegarde : la ville a bien changé

Les opérations de rénovation menées à Bellegarde, dans les quartiers Beauséjour, Musinens et au centre-ville par Dynacité qui a repris en patrimoine et en gestion l'office HLM de la ville, ont porté leurs fruits. C'est l'avis du président de l'Union des commerçants de Bellegarde (UCOB), Hervé Kiock : « Notre cadre de vie s'améliore de jour en jour. Nous partions d'assez bas ! La qualité de vie dans les quartiers s'est améliorée, avec des trottoirs plus larges, des logements neufs, des espaces aérés. »

La rénovation d'un quartier passe généralement par une phase de démolition. Selon Hervé Kiock, il aurait fallu aller plus loin : « Peu de bâtiments ont été détruits. Bellegarde aurait besoin de



respirer encore davantage et il reste des immeubles bien assez délabrés. En termes d'image, ce n'est pas bon. Il n'en reste pas moins que du pont de l'autoroute, on s'aperçoit du changement. »

Le président des commerçants mise sur ces transformations pour favoriser l'arrivée de nouveaux habitants : « Notre ville a besoin de grossir, de capter le passage et de séduire au-delà de ses frontières. La zone de chalandise est trop limitée, surtout depuis que les Gessiens nous boudent. Le centre-ville a été partiellement revu. Maintenant, il faut trouver le moyen d'éviter la traversée de la ville par des milliers de véhicules, dont beaucoup de camions. »

L'épisode amiante

L'amiante aura été le grain de sable qui a entravé la démolition de trois bâtiments (110 logements) à la Forge. Un casse-tête pour Dynacité contrainte de prendre à sa charge une première facture de travaux de désamiantage. La Forge est devenue un chantier test financé par l'ANRU. Un robot a pu gratter les murs et aspirer des poussières à fin d'analyses. Ce diagnostic a remis en cause les conclusions du rapport : la présence d'amiante serait infime et limitée aux sols et plafonds. Un second diagnostic a été décidé. L'expertise judiciaire doit être rendue fin avril 2015.

Oyonnax - La Forge : 348 logements réhabilités pour 26,6 M€

Réhabilitation extérieure

- Isolation thermique et habillage imitation bois et peintures
- Remplacement des volets et des garde-corps
- Rénovation des terrasses
- Installation d'un système parabolique 16 polarités
 - Rénovation des halls d'entrée
 - Aménagements des abords avec mise aux normes accessibilité et béton désactivé



Réhabilitation intérieure

- Visiophone
- Cage d'escalier repeinte
- Réfection de l'électricité des parties communes
- Changement des portes palières (isolation phonique et protection incendie)
- Reprise partielle de la plomberie
- Réhabilitation complète du logement

Les Gîtes de France, heureux à la Reyssouze

→ Depuis cinq ans, les Gîtes de France sont installés dans le quartier de la Reyssouze (3, rue Robert-Schuman). Au sein de l'association, le déménagement de la place Bernard au centre-ville ne semble avoir fait que des heureux. « Nous travaillons au calme, dans de très bonnes conditions, explique Femke Drevet, au nom de l'équipe de la directrice Danièle Fachinetti. Pas de problème non plus avec le voisinage. Les caméras de surveillance veillent sur nous. Nous avons le centre commercial en face. Nous n'attendons plus que la rénovation de notre immeuble. »

Souvenirs, souvenirs

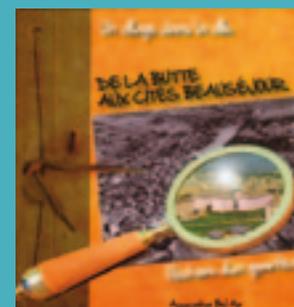
1956-2006 : 50 ans de nos années Reyssouze

Un village dans la ville - De la butte aux cités Beauséjour

Mémoire de la Forge, parole des habitants du quartier



Trois villes, trois quartiers, trois nouveaux, trois approches différentes pour laisser parler les habitants. Mieux qu'une enquête sociologique et historique, ces livres et DVD prouvent que ces lieux de vie ne sont pas artificiels. Ils ont même une âme, des racines profondes et des branches abondantes. Une belle densité pour un demi-siècle de vie ! De beaux témoignages aussi et, au fil des pages de Beauséjour, des photos vraiment émouvantes.



Quartier prioritaire et quartier vécu

Corinne Gautherin, directrice de la Cohésion sociale, sait que le nouveau programme de rénovation urbaine n'a pas fait que des heureux. Il a essuyé de la part des élus un double reproche : celui de lâcher les communes qui ne font plus partie du programme et celui d'en ignorer d'autres qui mériteraient d'y figurer. L'État a fait des choix, dictés par des contraintes budgétaires ; pas toujours facile pour ses services de les assumer.

La rénovation urbaine reste un chantier prioritaire. La DDCS répond aux demandes de statistiques, aux tracés historiques des opérations, à tout ce qui « amène les crédits et mobilise le droit commun ». Mais

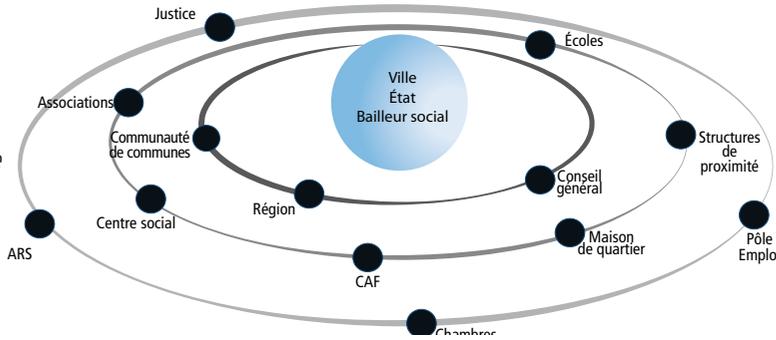
Corinne Gautherin veut aller plus loin, dépasser le quartier prioritaire, défini par la réglementation, pour s'attacher au quartier vécu, délimité par les usages. Une notion qu'on a du mal à prendre en compte si l'on en reste à la mécanique opérationnelle. Chaque quartier a ses modes de vie et c'est là que se situent les enjeux. Au-delà des crédits et des travaux, le relookage social reste la raison d'être de la rénovation urbaine : la santé, l'éducation, le chômage des jeunes et des femmes, la mobilité. Pour la directrice départementale, ce ne sont pas que des mots. Et de citer la ligne 1 du réseau de transports en commun burgien qui permet à des femmes de travailler selon

des horaires atypiques, les Points information emploi qui pénètrent dans les quartiers, la lutte contre l'habitat indigne à mener à Saint-Rambert, l'expérience d'un suivi très fin de 18-30 ans, sur tous les aspects de leur vie « pour qu'ils ne reviennent pas en permanence à la case départ ». Difficile de douter des convictions de Corinne Gautherin : « Je ne suis pas pour les dispositifs ni pour le travail en tuyaux d'orgue. Les problématiques sont globales. Il faut partir du besoin des habitants. » Certains disent que la rénovation urbaine ne sert à rien. « Comment peut-on poser pareille question ? »



L'impact partenarial de la rénovation urbaine

Autour du noyau central constitué par la ville, l'État et le bailleur social, tournent de nombreuses "planètes" : l'orbite des collectivités locales, celle des acteurs sociaux et celle des services publics. L'interaction de tous ces partenaires est une mécanique complexe.



Les nouveaux contrats de ville

Les quartiers restant ou nouvellement classés en politique de la ville bénéficient de crédits de droit commun renforcé et de crédits spécifiques de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels. Les quartiers sortant de la politique de la ville, classés en « vieille active », peuvent, sur demande du maire au préfet, bénéficier d'un accompagnement renforcé, sans crédits spécifiques, sur les dispositifs de droit commun.

Les contrats de ville 2015-2020 seront signés à l'échelle intercommunale, par le préfet, les maires, les présidents des Conseils départemental et régional, de la Caf, des bailleurs sociaux et aussi – nouveau – les présidents des communautés de communes, le procureur de la République, le recteur, les directeurs territoriaux de Pôle Emploi, de l'ARS, des chambres consulaires.

Les données

La Reyssouze

L'impact financier du chantier

- **Volume financier pour Bourg Habitat :** 78 620 000 €.
- **Marchés passés par Bourg Habitat :** 288 entreprises, 102 prestataires intellectuels.
- **Entreprises ayant participé aux opérations de construction :** 195 dont 142 entreprises de l'Ain et 48 des départements limitrophes. Montant des travaux : 39 394 000 €. Honoraires : 4 350 000 €. Total : 43 744 000 €.
- **Entreprises ayant participé aux opérations de réhabilitation :** 90 dont 64 de l'Ain et 22 des départements limitrophes. Montant des travaux : 32 271 000 €. Honoraires : 2 605 000 €. Total : 34 876 000 €.

Source : Bourg Habitat, mars 2015.

Le financement des partenaires depuis 2004

- ANRU : 27 233 000 €
- Ville de Bourg-en-Bresse : 8 000 000 €
- Bourg Habitat : 48 483 000 €
- Bourg-en-Bresse Agglomération : 4 884 000 €
- Conseil régional : 5 827 000 €
- Conseil départemental : 5 925 000 €

Montant total : 100 362 000 €

La Reyssouze : av



→ Au cœur de la Reyssouze, l'ancienne bibliothèque Joannès-Son a disparu du paysage urbain pour laisser place à de nouveaux habitats et cheminements. Quelques dizaines de mètres plus loin, a été construite la nouvelle médiathèque Aimé-Césaire.

Le débat



→ La Plaine, le quartier le plus ancien et le plus peuplé d'Oyonnax, réclame sa rénovation. Mais dans quels délais et avec quels financements ?

3 QUESTIONS À

Jacques Vareyon, en charge de la politique de la ville Oyonnax a recollé au peloton de l'ANRU

→ La Forge, ça continue ?

La Forge figure parmi les 15 opérations d'intérêt national retenues en Rhône-Alpes. Pour ces nouveaux contrats de ville, nous aurons à nous partager 67 M€. C'est peu pour aller jusqu'en 2020. Oyonnax table sur au moins 3,5 M€.

→ Où en êtes-vous ?

Fin avril, nous aurons rédigé notre contrat de ville avec des partenaires qui ont appris à travailler ensemble. Les habituels mais aussi la Communauté de communes du Haut-Bugey, l'Éducation nationale, l'ARS pour le volet santé, Pôle Emploi. La destruction l'an prochain de trois bâtiments laissera place à la construction d'une maison médicale et de locaux pour Pôle Emploi.

→ Quels liens avec les habitants ?

Nadia Bouttegaya assure un travail de veille, d'écoute, d'accompagnement auprès des 4400 habitants de la Forge. Cette interface est très précieuse. Nous allons mettre en place un conseil citoyen – une obligation contractuelle – de 18 personnes (8 représentants d'associations d'habitants, 8 tirés au sort). À partir de 2008, nous nous sommes battus pour recoller au peloton de l'ANRU ; demain, nous aurons à nous occuper de la Plaine. Nous voulons décrocher les quartiers tout en leur donnant les moyens de vivre.

PONT-DES-CHÈVRES

Top départ pour le nouveau programme

Intégré au quartier de la Grande Reyssouze et constitué en grande partie de logements sociaux, le Pont-des-Chèvres est l'un des huit quartiers nouvellement classés « d'intérêt régional » de Rhône-Alpes. Le projet de renouvellement urbain lancé par la Ville est entré dans sa phase d'études et devrait entrer dans sa phase opérationnelle en 2016. Objectif : poursuivre le désenclavement et améliorer le cadre de vie de ce quartier qui souffre d'une image négative.

Le large périmètre va de l'avenue Maginot au boulevard Edouard-Herriot, avec pour cœur les places Alphonse Dupont et Georges Loiseau. La démolition d'un petit bâtiment sur cette dernière était déjà prévue par Bourg Habitat.



Ambérieu-en-Bugey met les petits plats dans les grands

L'office municipal Ambérieu Habitat détient 48 % du parc ambarrois, soit 912 logements. « Nous avons débuté les rénovations avant la signature du contrat de ville, explique Marie-Claude Montrade, sa directrice. Dans le quartier Noblemaire, des travaux de façades, d'isolation,

de chaudières collectives, d'étanchéité de toits et de terrasses ont été réalisés. »

Depuis l'inscription d'Ambérieu sur la liste des quartiers prioritaires en juin 2014, les élus ont défini leurs priorités. Les efforts portent sur les quartiers Girod-de-l'Ain et Général-Sarrail où « les garde-corps sont refaits. Le cadre de vie bénéficie de la réhabilitation de l'aire de jeu. Dans le quartier Noblemaire, nous travaillons avec les autres bailleurs sociaux sur le tri sélectif, la lutte contre les dépôts sauvages. En projet : 40 logements neufs en juillet à Noblemaire avec Dynacité et dans le quartier Sous la Chaume, 15 logements par an entre 2016 et 2020 ».

avant/après



→ La résidence Joal s'élève aujourd'hui à l'emplacement de l'ancienne bibliothèque Joannès Son. Joal parce que c'est un poème de Léopold Sédar Senghor, nom de la nouvelle rue qui dessert le quartier. L'allée piétonne a été baptisée la Diagonale.



« La médiathèque Aimé-Césaire, symbole de l'ouverture vers l'extérieur »

« Nous accueillons énormément d'habitants des autres quartiers de Bourg mais aussi des communes des environs. Nos animations vont dans ce sens comme, tous les deux mois, le Club lecteurs (prochaine édition le 16 mai, à 14h30, sur le thème "Des goûts et des couleurs: on en débat"). Nos Bébés lecteurs du samedi matin marchent aussi très bien. Les jeunes parents viennent en majorité de l'extérieur. Surtout parce que la population de la Reyssouze a vieilli ! L'entrée étant libre et gratuite, on vient pour des tas de raisons : Internet, la lecture de documents, l'utilisation des salles pour les devoirs. Nous recevons aussi les enfants des écoles du quartier, des crèches et haltes-garderies. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 75 396 entrées et 87 258 prêts de documents en 2014 ! »

Laurence Rivoire, directrice

Regards statistiques sur les quartiers prioritaires

	Ain	Bourg-en-Bresse		Belley	Ambérieu	Ferney-Voltaire	Saint-Genis-Pouilly	Bellignat	Oyonnax
Quartiers*		CROIX-BLANCHE	GRANDE REYSSOUZE TERRE DES FLEURS	BRILLAT-SAVARIN	COURBES DE L'ALBARINE	LEVANT-TATTES	JACQUES PRÉVERT	PRÉ DES SAULES	LA PLAINE LA FORGE
Part logements sociaux	14,1 %	70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %	45 à 70 %	- de 45 %	- de 45 %		
% allocataires dont revenu = 100 % de prestations sociales	10,3 %	15 à 20 %	15 à 20 %		- de 15 %				
% allocataires Caf bénéficiaires du RSA	15,3 %	20 à 25 %	20 à 25 %		- de 15 %				
% allocataires Caf percevant une allocation logement	55,6 %	75 à 80 %	+ de 80 %		70 à 75 %				
% familles monoparentales		16,2 à 21,8 %	13,5 à 28,4 %	19,2 %	19,9 %	22,5 à 26,4 %	12,8 %	16 %	12,7 à 22,7 %
Taux chômage hommes		13 à 21,8 %	9,1 à 23,8 %	20,8 %	14,7 %	7,5 à 11,2 %	5,8 %	11,9 %	21,8 à 25,2 %
Taux chômage femmes		10,7 à 30,3 %	14,2 à 30,9 %	24,5 %	19,3 %	12,6 à 13,7 %	8,2 %	18,1 %	17 à 34,2 %

Source : <http://www.ville.gouv.fr/?ain>

* quartiers restant en politique de la ville - quartiers entrant en politique de la ville
 Levant-Tattes = Centre + Est
 La Plaine La Forge = Zus Centre + Zus Nord-Est + Zus Ouest

Croix-Blanche = Sardières, Croix-Blanche
 Grande Reyssouze -Terre des Fleurs = Pont des Chèvres, Reyssouze Ouest, Reyssouze Est, Citadelle, Mail

Un vrai chantier de réinsertion

ILS SERONT BIENTÔT AU BOUT DE LEUR PEINE. MAIS AVANT DE SORTIR, CES DÉTENUS DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE BOURG-EN-BRESSE PASSENT D'ABORD PAR LA CASE SEMI-DÉTENTION. UNE ÉTAPE D'ADAPTATION POUR LES AIDER À REPARTIR ET ÉVITER LA RÉCIDIVE.

Il est 9 heures. Il fait un temps digne de décembre. Glacial et humide. Un froid qui donne envie de rester au chaud. Pourtant, Tommy, Karim, Yvan et Nicolas n'ont qu'une idée en tête : sortir. Ils attendent derrière les grilles du Quartier de semi-liberté (QSL) de la prison de Bourg-en-Bresse. Appuyés contre les barreaux, ils font sonner leurs clefs, en signe d'impatience. De l'autre côté, les attendent leurs effets personnels, consignés dans des boîtes aux lettres : téléphones portables, ceintures... Les voilà prêts pour une nouvelle journée hors les murs.

Un sas de sortie

Détenus en fin de peine ayant bénéficié d'un aménagement, ils sont tous dans une démarche de réinsertion grâce au dispositif mis en place par le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) avec le CFPPA* des Sardières. Ils participent à des chantiers de rénovation de petit patrimoine et d'entretien d'espaces verts dans les communes de l'agglomération. « *Le travail du SPIP, c'est de faire exécuter la décision de justice, puis de trouver comment éviter la récidive*, explique Caroline Zamboni, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation. *Cela passe par*

un travail sur les raisons du passage à l'acte, puis par un retour progressif à la vie active. » Le QSL est une sorte de sas de sortie, avec la participation de partenaires tels le Groupe recherche emploi probationnaires (GREP), la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).

Ceux qui « glissent »

Dehors, les attend Bernard, un moniteur qui va les accompagner sur un chantier à Jasseron. « *Aujourd'hui, on fait le mur* », s'amuse-t-il. Les détenus prennent une bouffée d'air frais, tirent sur leurs cigarettes, puis montent dans le minibus. Direction les Sardières. « *Si les gens nous regardent de travers, ne vous étonnez pas !* », lance Yvan. « *On est des gens à part* », renchérit Tommy. Les Sardières leur prêtent un local pour stocker les outils : (débroussailleuses, pelles, pioches...) et une cafetière. Pendant que le breuvage coule, ils chargent le matériel dans la remorque, l'attellent au minibus. Le sujet qui vient autour du café, c'est ceux qui « glissent ». Car il manque aujourd'hui un de leurs collègues qui a succombé à un de ses démons et à dû retourner à la case prison, « en face ».

Reprendre le rythme

Sur le chemin du chantier, Karim, le benjamin, se fait chahuter, car hier, il était absent. Vexé que l'on remette en cause sa motivation, il se défend. « *J'étais juste en retard de vingt minutes. J'ai eu du mal à me lever.* » Tous considèrent ce programme comme une planche de salut. « *Sortir, c'est une chance*, explique Tommy. *On voit d'autres visages et cela fait passer le temps.* » L'ennui est devenu au fil des années leur principal ennemi. « *Travailler permet de se motiver à se lever le matin et à se réadapter à une vie normale* », explique Karim. « *Ceux qui n'ont jamais travaillé dehors ne le feront pas dedans. Moi, j'ai toujours travaillé pour faire passer la détention. Ça m'a aidé à tenir* », témoigne Yvan.

Une dynamique de groupe

Dix heures. Arrivés à Jasseron, chacun s'affaire. Nul besoin de leur donner d'ordres. Après plusieurs semaines de chantier, les rôles sont bien répartis. Leur mission est de « rafistoler » un mur en pierre qui menace de s'écrouler. « *Tu me le fais bien gras, le mortier, Tommy* », demande Yvan. Ancien maçon, c'est lui qui dirige le chantier. « *J'aime bien la maçonnerie, surtout le petit œuvre.* » C'est



→ Avant le départ.



→ Prêts pour une journée hors des murs.



→ Réparer une

la boule de nerfs du groupe, qui a besoin de se dépenser et qui stimule l'équipe. Tommy prend à cœur sa mission et met toute son énergie à mélanger le béton, pendant que d'autres lui amènent l'eau et le sable. Nico taquine Karim en lui salissant le pantalon : « *Tiens, comme ça tu pourras dire que t'as travaillé.* » Bernard supervise l'équipe. Pierre après pierre, l'ouvrage prend forme. Yvan s'impatiente contre ses collègues qui n'avancent pas à son rythme. perfectionniste, il peaufine le mur, jusqu'à la pause déjeuner.

Victimes de l'argent facile

Il est midi. Le repas a lieu dans un restaurant à Bourg-en-Bresse. C'est un moment de détente qui leur permet de reprendre contact avec le monde extérieur. Entre le fromage et le dessert, vient le sujet de l'argent facile qui les a tous fait plonger. « *Moi, ma faiblesse c'est le quinté* », lance en premier Tommy. À 47 ans, c'est l'ancien de l'équipe, qui n'en est pas à son premier séjour. « *J'ai perdu beaucoup. C'est comme un engrenage.* » « *L'argent, l'argent* », répète Nico, d'habitude silencieux. « *Dans ma famille, on se suit tous* », témoigne Karim, qui est ici pour une affaire de stupéfiants. « *J'ai suivi mon grand frère*



→ Mission du jour : rénover un mur en pierre.

et le petit dernier vient de tomber. C'est un cercle vicieux. » Ce qu'ils ont tous à l'esprit cette semaine, c'est les 75 millions d'euros qu'une personne vient de gagner au Loto.

Un travail intérieur

13h30. Fini les châteaux en Espagne. Retour au boulot, à l'école de Jasseron. Ils profitent des vacances scolaires et de l'absence des enfants pour travailler sur la toiture d'une cabane. Ils doivent glisser un liteau sous la dernière rangée de tuiles afin de les relever. L'opération demande quatre paires de bras et beaucoup d'agilité. Pour l'autre chantier, ils doivent ressortir le mortier, la pelle et les truelles, afin de boucher les cavités d'un mur. Les téléphones portables commencent à sonner et l'attention de certains à tomber. Ils pensent à l'après. « *J'ai un boulot et un appart' qui m'attendent dès que je sors* »,

explique Tommy. Sentant le relâchement, Bernard commence à être plus directif.

À 16h30, nous reprenons le chemin du QSL, où Caroline Zamboni les attend pour faire le point sur la journée. Les échanges sont à la fois décontractés et très respectueux avec celle qui représente l'autorité pénitentiaire et qui veille à leurs engagements. Les détenus font des efforts pour montrer un comportement exemplaire, essayant de ne pas « basculer », emportés par leur impulsivité ou leur révolte. « *Calmez-vous* », dit-elle doucement à Yvan qui s'énerve contre certains codétenus qu'il ne peut plus voir en peinture.

Le chantier le plus difficile reste ce travail sur soi, qui leur permettra de maîtriser le magma intérieur et d'éviter la récidive. ● **D.G.**

* Centre de formation professionnelle et de promotion agricole et agroalimentaire



toiture demande bras et agilité.



→ Sur le chantier, chacun s'affaire.



→ Le chantier du jour s'achève.

Prisons, le casse-tête

Y A-T-IL UN SALUT HORS DE LA POLITIQUE CARCÉRALE ? ENFERMER POUR SOUSTRAIRE ET PUNIR : LA PLUPART DES ÉTATS HÉSITENT À FAIRE UN PAS DE CÔTÉ. EN FRANCE, LA RÉFORME PÉNALE DE 2014 EN PREND – PRUDEMMENT – LE CHEMIN.

Nombre de personnes emprisonnées pour 100 000 hab.

Slovénie	67
France	119
Lituanie	329
USA	707
Moyenne UE	129



Prison de Halden, Norvège.

68 900

C'est le nombre de personnes incarcérées en France (avril 2014). Un quart sont des prévenus (en attente de procès).



La surpopulation carcérale reste un problème aigu en France, avec 119 détenus pour 100 places de prison (avec un record de 225 en Polynésie française).

Nombre de détenus pour 100 places

Italie	145
Belgique	134
Allemagne	86
Moyenne UE	98

15 suicides pour 10 000 détenus en France

La France présente le 5^e taux le plus élevé d'Europe. Il grimpe à 30 pour 10 000 parmi les détenus en attente de procès. Ce taux de suicide est dix fois plus élevé que pour la population française dans son ensemble (1,6 pour 10 000 hab.)

Moyenne UE moins de 8 pour 10 000



690 places



© Daniel Gillet

Le centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse regroupe une maison d'arrêt (prévenus en attente de procès et détenus condamnés à une peine de moins de deux ans) et un centre de détention (plus orienté vers resocialisation et réinsertion sociale).

Ventes promotionnelles

sur le site de Treffort du 8 au 14 mai 2015

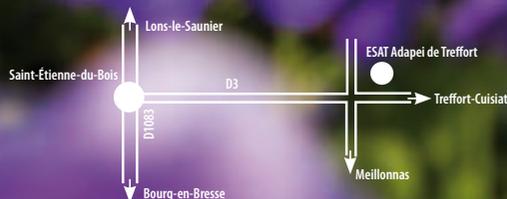
→ Remise de 10 % sur l'ensemble des achats effectués sur le site.

**Grande variété
de plantes à massifs,
géraniums,
plançons de légumes,
avec le conseil
des professionnels
en plus !**

ESAT Adapei de Treffort

Ouverture tous les jours du 4 au 17 mai 2015, même le dimanche,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Chemin des Grandes Communes - 01370 Treffort-Cuisiat
Tél. 04 74 51 01 75. treffort@adapei01.asso.fr



ENVOLEZ-VOUS POUR UN TOUR DU MONDE !



NOUVEAUTÉ 2015
MYTHIQUES COLIBRIS !
ouverture le 1^{er} mai 2015

 WWW.PARCDESoiseaux.COM - VILLARS LES DOMBES

PARC des OISEAUX
01330 VILLARS LES DOMBES